



Déséquilibre fiscal **Juillet 2002**



Projection des équilibres financiers des gouvernements du Canada et des provinces et territoires



Le Conference Board du Canada

Le Conference Board du Canada est l'organisme de recherche appliquée sans but lucratif et indépendant le plus avancé du pays. Il se donne pour mission de développer le leadership dans le but de contribuer à l'avancement du Canada en aidant, par ses observations, à mieux comprendre les tendances économiques, les grands dossiers d'intérêt public et la performance des organisations. Il crée aussi des liens et assure la diffusion de la connaissance au moyen d'activités d'apprentissage, de réseaux, de publications de recherche et de services d'information taillés sur mesure. Un large éventail d'organisations des secteurs public et privé canadiens figurent parmi ses membres. Créé en 1954, Le Conference Board du Canada est affilié au Conference Board, Inc. qui dessert quelque 3 000 sociétés réparties dans 67 pays.

Préambule

Cette étude a été rendue possible grâce au financement des gouvernements provinciaux et territoriaux du Canada. Conformément à ses politiques en matière de recherche financée, Le Conference Board du Canada assume l'entière responsabilité de la conception et de la méthode, ainsi que du contenu du présent document.

L'étude a été réalisée par Gavin Hales, économiste senior, Yves St-Maurice, économiste principal, et Pedro Antunes, directeur associé, sous la direction de Luc Bussière, directeur des services économiques.



Le Conference Board du Canada

255, chemin Smyth

Ottawa (Ontario) K1H 8M7 Canada

Tél. 1-866-711-2262 • Téléc. (613) 526-4857

www.conferenceboard.ca

The Conference Board Inc.

845 Third Avenue, New York, N.Y.

10022-6679 U.S.A.

Tél. (212) 759-0900 • Téléc. (212) 980-7014

www.conference-board.org

The Conference Board Europe

Chaussée de La Hulpe 130, Boîte 11

B-1000 Bruxelles, Belgique

Tél. (32) 2.675 54 05 • Téléc. (32) 2.675 03 95

SOMMAIRE	1
1 OBJECTIFS DE L'ÉTUDE	4
2 MÉTHODOLOGIE ET HYPOTHÈSES	5
3 PRÉVISIONS POUR LE CANADA	7
3.1 Hypothèses démographiques.....	7
3.2 Prévisions économiques de court terme: 2002-2003 et 2003-2004	8
3.3 Prévisions économiques de long terme: de 2004-2005 à 2019-2020	10
4 SOINS DE SANTÉ.....	13
4.1 Modèle des dépenses de soins de santé	13
4.2 Projection des dépenses	14
5 ÉDUCATION.....	16
5.1 Modèle des dépenses d'éducation	16
5.2 Projection des dépenses	16
6 PERSPECTIVES FINANCIÈRES	17
6.1 Gouvernement fédéral	17
6.2 Ensemble des gouvernements provinciaux et territoriaux.....	23
7 CONCLUSION.....	31
ANNEXE A.....	34

SOMMAIRE

En mai 2002, les ministres des Finances des provinces et des territoires ont demandé au *Conference Board du Canada* (CBoC) de reprendre l'étude qu'il avait effectuée en février 2002 pour la Commission sur le déséquilibre fiscal du Québec, en effectuant cette fois les projections pour l'ensemble des provinces et territoires. Les résultats de cette étude pancanadienne sont maintenant disponibles.

Il y a déséquilibre fiscal vertical lorsque le partage des sources de revenu entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux ne correspond pas aux coûts qui découlent de l'exercice de leurs responsabilités constitutionnelles respectives.

Cette étude examine la question du déséquilibre fiscal vertical entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux sur un horizon de long terme. Son objectif principal consiste à projeter jusqu'en 2019-2020 les Comptes publics du gouvernement fédéral et de l'ensemble des gouvernements provinciaux et territoriaux, en accordant une importance particulière à l'impact des changements démographiques sur les coûts des soins de santé et d'éducation. Bien que la présence d'un déséquilibre fiscal soulève de nombreux enjeux à l'égard des sources de revenus dont disposent les deux ordres de gouvernement et des dépenses qu'ils assument, cette étude n'a pas la prétention de trouver des réponses à l'ensemble de ces questions. Ses objectifs sont plus modestes. Elle cherche plutôt à répondre à la question fondamentale suivante : existe-t-il un déséquilibre entre la marge de manœuvre dont dispose le gouvernement fédéral et celle des provinces et territoires au Canada ? Sur la base des projections effectuées dans un contexte de *statu quo* de la politique fiscale et budgétaire, la réponse est définitivement oui.

Les projections à long terme présentées dans cette étude sont donc basées sur un scénario de *statu quo* de la politique fiscale et budgétaire. Cela signifie que les taux de taxation fédéral, provinciaux et territoriaux demeurent à leur niveau actuel à moins que des changements aient été annoncés lors des derniers budgets. De la même façon, aucune nouvelle initiative de dépense n'a été intégrée aux projections, outre celles déjà annoncées lors des récents budgets fédéraux, provinciaux et territoriaux. Les surplus dégagés au cours d'un exercice financier sont dès lors entièrement consacrés au remboursement de la dette. L'hypothèse du *statu quo* permet donc d'estimer la marge de manœuvre fiscale potentielle de chacun des ordres de gouvernement et de donner ainsi une idée de l'ampleur des moyens dont ils disposent pour mettre en place de nouvelles initiatives ou, inversement, de l'effort qu'ils devront consentir pour atteindre l'équilibre budgétaire.

L'édition 2002 de la prévision économique de long terme du CBoC sert de toile fond aux projections des Comptes publics du gouvernement fédéral et de l'ensemble des gouvernements provinciaux et territoriaux. Cependant, pour les

besoins de cette étude, cette prévision a dû être modifiée pour cadrer avec l'hypothèse d'un *statu quo* des politiques budgétaires et fiscales. Les données du premier trimestre de 2002, tirées des Comptes nationaux des revenus et dépenses (CNRD) de Statistique Canada, ont aussi été utilisées comme point de départ du scénario économique. De plus, deux modèles satellites ont été construits pour prendre en considération l'impact des changements démographiques sur les dépenses en santé et en éducation, soit les deux secteurs auxquels les provinces et les territoires consacrent le plus de ressources.

L'analyse des dépenses de soins de santé se fonde sur les tendances historiques des dépenses publiques réelles (ajustées pour l'inflation) de soins de santé par habitant, pour dix-huit groupes d'âge et selon le sexe. Les dépenses publiques de soins de santé sont projetées de l'exercice financier 2001-2002 à celui de 2019-2020, selon l'évolution des dépenses réelles par habitant et la structure changeante de la population. Comme la population du Canada continuera de s'accroître et de vieillir, les dépenses publiques totales en santé des provinces et des territoires atteindront 166,5 milliards de dollars en 2019-2020 alors qu'elles étaient de 63,5 milliards en 2000-2001. Cela représente un taux de croissance annuel moyen de 5,2 % pour les dépenses publiques de soins de santé au cours de la période de prévision. La part des recettes budgétaires totales des provinces et des territoires consacrée à la santé passera de 32,4 % en 2000-2001 à 44,8 % en 2019-2020, soit une augmentation de 12,4 points de pourcentage au cours des vingt prochaines années.

Le modèle de prévision des dépenses d'éducation utilise également des résultats de régression économétrique pour prévoir l'évolution des dépenses pour trois niveaux d'enseignement, soit le niveau primaire/secondaire, le niveau collégial et le niveau universitaire. Globalement, en raison du déclin prévu de la population étudiante, les dépenses en éducation des provinces et des territoires augmenteront en moyenne de 3,2 % par année jusqu'en 2019-2020. La proportion des recettes budgétaires allouée à l'éducation, qui était de 19,5 % en 2000-2001, sera réduite à 18,8 % en 2019-2020.

Les perspectives financières du gouvernement fédéral contrastent vivement avec celles des gouvernements provinciaux et territoriaux. Alors que les surplus dégagés par le gouvernement fédéral augmenteront régulièrement au cours des deux prochaines décennies, pour atteindre 85,5 milliards de dollars, les provinces et les territoires demeureront collectivement en situation déficitaire tout au long de la période de prévision. Compte tenu de sa structure actuelle de dépenses et de revenus, le gouvernement fédéral dégagera des surplus suffisamment importants pour être en voie d'éliminer sa dette portant intérêt d'ici 2019-2020. À l'opposé, la dette agrégée des provinces et des territoires augmentera de 54 % durant cette période, pour atteindre 386,9 milliards de dollars.

Compte tenu des régimes fiscaux actuels, le déséquilibre fiscal vertical s'accroîtra dans l'avenir, puisque le gouvernement fédéral sera le seul à disposer de la capacité financière pour mettre en place de nouvelles initiatives, telles des réductions d'impôt ou de nouveaux programmes de dépenses. Cela est dû au fait que le gouvernement fédéral pourra dégager un surplus budgétaire à chaque année, et ainsi rembourser sa dette, pour entrer dans ce qu'on appelle le « cercle vertueux » de la performance budgétaire. À l'opposé, les provinces et les territoires ne disposeront d'aucune marge de manœuvre pour mettre en place de nouvelles initiatives au cours des deux prochaines décennies. Dans l'ensemble, ils ne pourront pas augmenter leurs dépenses ni réduire les impôts sans augmenter leur déficit.

Cette étude porte sur la situation financière de l'ensemble des provinces et des territoires, mais leur situation individuelle peut varier considérablement. L'accroissement et la composition de la population, les perspectives économiques et l'état initial des Comptes publics diffèrent d'une province à l'autre. Pour analyser ces questions, qui sortent du cadre de la présente étude, il faudrait examiner la question du déséquilibre fiscal en comparant la situation de chaque province à celle du gouvernement fédéral.

On prévoit que l'économie canadienne comblera son écart de production au cours des prochaines années et atteindra le rythme de croissance de sa production potentielle par la suite. Il est cependant primordial de noter que les effets des inévitables cycles économiques ne modifieraient pas de façon significative les conclusions de cette étude, pas plus que cela n'altérerait la croissance moyenne de la production projetée pour la période analysée. Cela est dû à l'accélération de la croissance économique observée lors des périodes de redressement qui suivent les périodes de ralentissement économique.

Les hypothèses retenues aux fins de la présente étude ont été choisies avec grand soin. Aussi nous croyons que les résultats des projections à long terme présentés dans cette étude sont les plus probables dans l'hypothèse du *statu quo* de la politique fiscale et budgétaire, compte tenu de l'information disponible lorsqu'elle fut réalisée.

1 OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

L'objectif principal de cette étude consiste à projeter les équilibres financiers du gouvernement du Canada et des gouvernements des provinces et territoires, en accordant une importance particulière à l'impact des changements démographiques sur les coûts des soins de santé et d'éducation, pour les vingt prochaines années. Cet exercice est réalisé en projetant les revenus et les dépenses des deux ordres de gouvernement, désagrégés selon les postes généralement présentés dans les documents budgétaires.

Ces projections reposent sur l'hypothèse d'un *statu quo* de la politique fiscale et budgétaire. Les taux de taxation demeurent donc à leur niveau actuel, à moins que des changements aient été annoncés lors des derniers budgets. Par ailleurs, aucune nouvelle dépense publique n'est intégrée aux projections. Le but ultime de cette étude est de mesurer la marge de manœuvre budgétaire dont dispose chacun des ordres de gouvernement. Cela donne une idée de l'ampleur des moyens dont dispose le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux pour mettre en place de nouvelles initiatives ou, inversement, de l'effort budgétaire qu'ils devront consentir pour atteindre l'équilibre budgétaire.

L'expression « déséquilibre fiscal vertical » est utilisée pour décrire une situation où le partage des sources de revenus entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux ne correspond pas au partage des responsabilités en matière de dépenses.

Ce rapport est divisé en sept chapitres. Suite aux objectifs de l'étude, le chapitre 2 présente la méthodologie de recherche générale et les hypothèses adoptées pour cet exercice prévisionnel. Le troisième chapitre présente un tour d'horizon de la prévision économique de long terme pour le Canada, ainsi que des projections démographiques sous-jacentes. Le chapitre 4 décrit la méthodologie utilisée pour prévoir les dépenses publiques de soins de santé. On trouvera dans ce chapitre les sources de données, une description du modèle satellite construit pour prévoir les dépenses publiques de soins de santé et les projections des dépenses. De façon similaire, les résultats pour les dépenses publiques en éducation sont présentés au chapitre 5. Les perspectives financières du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux et territoriaux sont présentés au chapitre 6. Le septième et dernier chapitre contient le sommaire des prévisions et les conclusions de l'étude.

On trouve aussi une série de tableaux contenant les résultats détaillés de l'étude à l'annexe A. Ces tableaux montrent les données utilisées pour l'analyse, incluant celles sur les principaux indicateurs économiques ainsi que les données sur les finances publiques, la démographie, les dépenses en santé par groupes d'âge et les dépenses en éducation par étudiant.

2 MÉTHODOLOGIE ET HYPOTHÈSES

L'objectif principal de cette étude est de projeter les équilibres financiers du gouvernement du Canada et des gouvernements des provinces et des territoires, tout en s'en tenant à un scénario de *statu quo* de la politique fiscale et budgétaire pour les deux prochaines décennies. Cet exercice prévisionnel permet de mieux comprendre les changements dans la situation financière des deux ordres de gouvernement, en évaluant le coût d'exercer leurs compétences respectives à la lumière de l'évolution de la croissance économique et des revenus fiscaux.

Le *statu quo* en matière de politique fiscale et budgétaire implique qu'aucune nouvelle dépense ni mesure fiscale n'est ajoutée lors des projections, autres que celles annoncées lors des derniers budgets du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux et territoriaux. Les surplus dégagés au cours d'un exercice financier sont dès lors entièrement consacrés au remboursement de la dette. L'hypothèse du *statu quo* permet donc d'estimer la marge de manœuvre budgétaire potentielle de chacun des ordres de gouvernement et d'ainsi donner une idée de l'ampleur des moyens dont ils disposent pour mettre en place de nouvelles initiatives.

Les revenus budgétaires du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux et territoriaux sont fonction de variables tirées de la prévision économique de long terme du *Conference Board du Canada* (CBoC). Par exemple, les impôts directs sont fonction du revenu des particuliers et des bénéfices des sociétés. Les revenus générés par les taxes sont basés sur l'évolution des dépenses de consommation ou de l'activité économique en général. Il faut noter que les deux ordres de gouvernement ont accès à toutes les assiettes fiscales d'importance: les impôts sur le revenu des particuliers et des sociétés, les taxes de vente et les taxes sur la masse salariale. Tous ces taux d'imposition et ces assiettes fiscales sont pris en compte de façon explicite dans le modèle macroéconomique du CBoC.

En vertu de la Constitution, les provinces et territoires sont responsables de la santé, de l'éducation et des autres principaux programmes sociaux d'importance. Aux fins de cette étude, des modèles satellites ont été construits afin de tracer un profil de long terme détaillé des dépenses publiques de soins de santé et d'éducation. À l'aide des équations du modèle macroéconomique du CBoC, nous avons aussi prévu toutes les autres composantes des dépenses de programmes gouvernementales. Par ailleurs, le bloc financier du modèle détermine les niveaux d'endettement et le service de la dette correspondant pour les deux ordres de gouvernement.

Il est important de noter que toutes les données et les résultats des simulations qui étaient en années civiles ont été convertis en exercices financiers. Cela a été fait pour que les données des Comptes publics du gouvernement fédéral et des

gouvernements des provinces et des territoires soient compatibles avec les autres données du modèle macroéconomique du CBoC.

Les hypothèses posées aux fins de la présente étude ont été choisies avec soin. Nous croyons que les résultats des projections présentés dans cette étude sont les plus probables sous l'hypothèse d'un *statu quo* en matière de politique fiscale et budgétaire et compte tenu de l'information disponible lorsque l'étude a été réalisée. Les résultats permettent donc une analyse équilibrée des perspectives financières du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux et territoriaux.

3 PRÉVISIONS POUR LE CANADA

Les perspectives économiques de long terme pour le Canada sont obtenues à l'aide du modèle de prévision national du CBoC. Ce modèle contient un certain nombre de données importantes, dont un scénario démographique fourni par Statistique Canada. La mise à jour de la prévision économique de long terme repose sur les Comptes nationaux des revenus et des dépenses (CNRD) pour le premier trimestre de 2002 et sur le maintien d'un *statu quo* en matière de politique fiscale et budgétaire. Cette prévision diffère donc de la prévision de long terme publiée en décembre 2001 par le CBoC.

Selon la plus récente prévision du CBoC, l'économie canadienne devrait retourner à court terme vers son niveau de production potentielle, l'atteignant d'ici la fin de 2003-2004. La production potentielle est une mesure de l'activité économique qui peut être maintenue dans une économie sans accélérer l'inflation, sur une longue période, quand tous les facteurs de production sont employés efficacement et à leur plein potentiel. On suppose ensuite que le Canada sera à même de demeurer à son plein potentiel pour le reste de la période de prévision (de 2004-2005 à 2019-2020). Il n'y a plus de cycles économiques une fois que l'économie canadienne a atteint sa production potentielle, une hypothèse courante lorsqu'on effectue des prévisions économiques de long terme. Il est cependant primordial de noter que l'introduction de cycles économiques dans le scénario n'altérerait pas de façon significative la croissance moyenne de la production pour la période de prévision. Cela est dû à l'accélération de la croissance économique observée lors des périodes de redressement qui suivent les périodes de ralentissement économique.

3.1 HYPOTHÈSES DÉMOGRAPHIQUES

Les modifications de la structure démographique de la population sont un facteur déterminant de l'évolution des perspectives économiques de long terme pour le Canada, ainsi que de celles concernant les dépenses publiques de soins de santé et d'éducation pour les vingt prochaines années.

Globalement, on s'attend à ce que la population du Canada augmente lentement à long terme. La croissance de la population, qui était de 0,9 % annuellement en 2000-2001, ralentira entre 2001-2002 et 2019-2020 pour atteindre un taux de croissance annuelle moyen composé de 0,7 %. Il en résultera une augmentation de 4,7 millions de personnes au cours des vingt prochaines années, la population canadienne passant de 30,8 millions d'habitants en 2000-2001 à 35,5 millions.

Il faut noter que le CBoC a obtenu de Statistique Canada les perspectives démographiques par âge et selon le sexe. Cependant, pour établir ces projections, Statistique Canada a eu besoin d'hypothèses concernant le taux de

fécondité, le taux de mortalité et les mouvements migratoires internationaux nets, hypothèses élaborées par le CBoC.

Les perspectives démographiques que l'on retrouve dans la présente prévision supposent un taux de fécondité de 1,55 naissance par femme. Ce taux est bien au-dessous du taux de renouvellement de 2,1, mais cohérent avec les tendances récentes. Une fécondité à la baisse et une population vieillissante auront pour effet de réduire fortement le taux de natalité à long terme.

Le taux de mortalité demeure constant au cours de la période de prévision, mais le nombre de personnes qui entreront dans les groupes d'âges à risque plus élevé augmentera. Cela signifie que le nombre de décès augmentera au Canada au cours des vingt prochaines années. Ainsi, la croissance naturelle de la population (soit le nombre de naissances moins le nombre de décès) diminuera, passant d'environ 115 000 en 2000 à seulement 51 000 en 2020.

Ces projections montrent l'importance de l'immigration dans l'accroissement futur de la population. Il est ainsi prévu que l'immigration internationale augmentera, passant de son niveau actuel de 200 000 personnes annuellement à 277 000 d'ici 2019-2020. Compte tenu d'une légère augmentation de l'émigration hors Canada, l'immigration nette passera de 140 000 personnes actuellement à 208 000 d'ici 2019-2020, devenant ainsi la source d'accroissement de la population la plus importante.

3.2 PRÉVISIONS ÉCONOMIQUES DE COURT TERME: 2002-2003 ET 2003-2004

Comme l'indiquent les CNRD pour le premier trimestre de l'année, l'économie canadienne a démarré l'année 2002 en force, alors que le taux de croissance du PIB au premier trimestre a monté en flèche pour atteindre sur une base annualisée 6 %, soit l'un des taux trimestriels les plus élevés de la dernière décennie. La liquidation massive des stocks durant le dernier trimestre de 2001 s'est traduite par une reprise rapide de la production industrielle. Le regain de confiance a propulsé la consommation et les investissements, tandis que le redressement parallèle de l'économie américaine a sorti le secteur des exportations de la récession. Ce bon départ permettra à la croissance du PIB réel d'atteindre 4,1 % au cours du présent exercice financier, avant de décélérer quelque peu à 3,8 % en 2003-2004 (voir tableau 1).

Même si la production a été robuste au premier trimestre de 2002, les gains n'ont toujours pas pu combler la très forte demande. Par conséquent, les inventaires ont de nouveau baissé considérablement, quoique deux fois moins vite qu'au quatrième trimestre. Cela a eu pour effet de faire tomber le rapport stocks/ventes en deçà de la normale. On peut donc s'attendre à de nouvelles poussées de la production dans les mois à venir, d'abord pour stabiliser le marché, puis pour revenir à des niveaux d'accumulation des stocks normaux à l'échelle de l'économie. La croissance à court terme du PIB devrait en bénéficier grandement.

L'augmentation de la production s'est accompagnée d'une croissance de l'emploi. Durant les cinq premiers mois de l'année, 237 000 emplois ont été créés, la plupart étant des emplois à plein temps dans le secteur privé. Cette cadence ne devrait toutefois pas durer jusqu'à la fin de l'année. On s'attend même à ce que le secteur de l'emploi traverse une période de stagnation au deuxième semestre de l'année. Cela étant, les revenus générés par les emplois créés serviront de base solide à la progression de la demande intérieure cette année.

La politique monétaire est entrée dans une période de resserrement. Les conditions monétaires stimulantes ont fait croître l'économie au-delà des attentes au premier trimestre de 2002, et l'activité n'a pas ralenti au deuxième trimestre. La pause dans la croissance du PIB l'an dernier n'a pas permis de dégager un surplus suffisant pour que l'économie continue de progresser pendant très longtemps au rythme actuel. Consciente de cette situation, et du fait que les conditions monétaires au premier trimestre pouvaient favoriser une croissance supérieure au potentiel à long terme, la Banque du Canada a immédiatement commencé à diminuer la stimulation monétaire, décidant de hausser son taux d'intérêt à court terme de 25 points de base lors de chacune de ses annonces d'avril, de juin et de juillet. On prévoit que la Banque du Canada continuera à majorer petit à petit les taux d'intérêt à court terme cette année et l'année prochaine, jusqu'à ce que les taux réels se rapprochent de leur moyenne à long terme. De creux à sommet, le taux du financement à un jour augmenterait de 300 points de base pour atteindre 5 % d'ici la fin de 2003. Ces actions ralentiront la croissance économique à temps pour empêcher les prix de dérapier considérablement au-delà du point médian de la fourchette cible de maîtrise de l'inflation établie par la Banque.

La Banque du Canada a joui d'une aide fort attendue du dollar canadien. Le ralentissement des investissements vers les États-Unis ces dernières semaines a affaibli le dollar américain par rapport à la plupart des autres devises, le dollar canadien ne faisant pas exception. Mieux encore, les récentes hausses des taux d'intérêt de la Banque du Canada ne se sont pas reflétées chez nos voisins du sud, ce qui a eu pour effet de générer une prime de 75 points de base sur les titres de créance à court terme canadiens. Conséquemment, le dollar canadien s'est apprécié de 4 % depuis janvier. Cette situation, en conjonction avec les hausses de taux d'intérêt, a suffi pour annuler le tiers des effets de stimulation monétaire mis en place en 2001. On prévoit que le dollar continuera de reprendre des forces jusqu'à la deuxième moitié de 2003, soit quand des majorations substantielles des taux d'intérêt aux États-Unis réduiront l'écart avec le Canada sur les titres de créance à court terme. On prévoit que le dollar s'établira en moyenne à 0,651 \$US au cours de la présente année fiscale et à 0,654 \$US en 2003-2004, comparativement à 0,639 \$US en 2001-2002.

Pendant ce temps, encouragés par des taux d'intérêt bas, une forte création d'emplois et un regain de confiance, les consommateurs dépensent allègrement. La consommation de biens sensible aux taux d'intérêt a affiché des résultats

particulièrement bons, grâce notamment à l'activité soutenue du secteur du logement. Les taux à la hausse favoriseront les achats de dernière minute d'articles à prix élevés, avant que cette effervescence ne s'estompe. Les ventes d'automobiles, stimulées au point d'atteindre des niveaux rarement égalés par les promotions des concessionnaires, lesquels ont réduit sinon éliminé le fardeau des intérêts, s'affaibliront considérablement au cours de la deuxième moitié de l'année, ce qui ralentira la consommation totale. Toutefois, la croissance du revenu des particuliers sera assez soutenue pour que les ventes reprennent vite un rythme de croissance normal. On prévoit que les dépenses des consommateurs augmenteront de 2,2 % en 2002-2003 et de 3,4 % en 2003-2004, en termes réels.

On prévoit également que la construction résidentielle sera la composante du PIB qui progressera le plus rapidement au cours de l'exercice financier actuel, avec une croissance de 14,7 % en termes réels. En partie dû à l'augmentation des taux d'intérêt, le boom dans la construction résidentielle prendra fin en 2003-2004, année au cours de laquelle nous prévoyons une légère baisse de 0,4 %.

Ébranlé par la pause marquée de la croissance en 2001, l'investissement demeure chancelant. Cette faiblesse a été aggravée par un secteur de l'énergie léthargique durant les mois de forage au cours de l'hiver. Toutefois, la poussée de croissance du premier trimestre devrait redonner vie aux projets d'investissement formulés alors que les prévisions de croissance étaient plus modestes, ce qui devrait favoriser une intensification de l'activité d'investissement total à court terme. Après avoir diminué de 3,5 % en 2001-2002, on prévoit que les investissements réels en machinerie et équipement augmenteront de 0,7 % en 2002-2003 pour ensuite augmenter significativement en 2003-2004, soit de 8,5 %. La reprise des investissements réels dans la construction non-résidentielle suivra la même tendance, avec des taux de croissance de 0,6 % et 8,9 % respectivement pour 2002-2003 et 2003-2004.

Les exportations se sont redressées au cours du premier trimestre, après une série de baisses, et continueront dans cette voie d'ici la fin de l'année. Bien qu'on prévoie un ralentissement de la demande américaine à partir du second semestre, des gains solides dans le secteur automobile permettront aux exportations totales de continuer à croître. On prévoit qu'une plus forte croissance de l'économie américaine fera augmenter le rythme de croissance des exportations de 2,9 % au cours du présent exercice financier à 4,7 % en 2003-2004.

3.3 PRÉVISIONS ÉCONOMIQUES DE LONG TERME: DE 2004-2005 À 2019-2020

L'économie du Canada convergera à long terme vers le taux de croissance de sa production potentielle. On prévoit que le PIB réel du Canada croîtra de 2,4 % annuellement entre 2004-2005 et 2019-2020. Les principaux facteurs qui causeront cette décélération de la croissance sont le vieillissement de la population, et son effet modérateur sur la croissance de la population active,

ainsi qu'un ralentissement général du rythme des changements technologiques qui ralentira le rythme des dépenses d'investissement.

Les comportements de consommation vont changer considérablement à long terme en raison des changements démographiques qui sont en cours. Comme les baby-boomers et la population en général vieillissent, la consommation deviendra de plus en plus orientée vers les services. On prévoit que le taux de croissance annuel moyen composé des dépenses de consommation sera de 2,2 % pour la période comprise entre 2004-2005 et 2019-2020. Au cours des cinq prochaines années, les baby-boomers (les personnes nées entre 1947 et 1966) seront dans leurs années de pointe en ce qui concerne leurs dépenses de consommation, surtout pour l'achat de biens durables pour eux-mêmes et pour leurs enfants, dont d'importantes dépenses en produits électroniques. Cependant, entre 2005-2006 et 2015-2016, ils entreront dans une période de revenus et d'épargne plus élevés, alors qu'ils se prépareront à la retraite. Finalement, au cours des cinq dernières années de la période de prévision, la part de la population âgée de plus de 65 ans, et particulièrement celle de la population de plus de 75 ans, commencera à augmenter brusquement; il en résultera une chute du taux d'épargne et un virage marqué vers la consommation de services, de soins de santé en particulier.

D'autres tendances démographiques sont intéressantes à souligner. Après 2010, alors que les enfants des baby-boomers seront dans la mi-vingtaine, la population adolescente diminuera précipitamment et le marché des produits destinés aux jeunes se réduira considérablement. Par contre, le nombre d'enfants âgés de 0 à 14 ans commencera à augmenter après 2015 quand les petits-enfants des baby-boomers entreront en scène, donnant un regain de vie au marché des produits pour enfants. Au total, la consommation globale aurait été plus faible, n'eut été d'une accélération des gains de salaire réels et d'une pénurie structurelle de main-d'œuvre.

À long terme, les mises en chantier devraient diminuer légèrement, se rapprochant ainsi du niveau de la demande démographique sous-jacente et suivant de près la demande potentielle de logement. Après avoir atteint un sommet de 181 100 unités en 2002-2003, on prévoit que les mises en chantier diminueront à 150 500 unités en 2012-2013. Cependant, à partir de 2013-2014, il y aura une hausse temporaire du nombre de formation de ménages, lorsque les enfants des baby-boomers deviendront assez vieux pour fonder un foyer. On prévoit donc que les mises en chantier augmenteront à nouveau pour atteindre un sommet temporaire de 158 200 unités en 2015-2016, avant de retomber à 151 800 unités en 2019-2020.

Stimulés par le besoin de remplacer une main-d'œuvre de plus en plus onéreuse, les investissements en machinerie et en équipement seront la catégorie de dépenses progressant le plus rapidement tout au long de la période de prévision, avec un taux de croissance annuelle moyen composé de 4,6 % de 2004-2005 à 2019-2020. On prévoit que la croissance annuelle des

investissements en construction non-résidentielle se maintiendra en moyenne à 2,5 % entre 2004-2005 et 2019-2020.

Pour la période 2004-2005 à 2019-2020, la croissance des exportations réelles baissera encore plus, jusqu'à un taux de croissance annuel moyen composé de 3,4 %, alors que le taux de change s'appréciera et que la croissance aux États-Unis augmentera au même rythme que le taux de croissance de sa production potentielle à long terme.

Voir les tableaux 1 et 1A de l'annexe A pour de plus amples détails sur la prévision économique de long terme pour le Canada.

TABLEAU 1
Principaux indicateurs économiques – Canada

	2001-02	2002-03	2003-04	2004-05 à 2019-20
PIB au prix du marché (milliards de \$ 1997)	1 033,0	1 075,6	1 116,1	1 639,4
		4,1	3,8	2,4
PIB au prix du marché (milliards de \$)	1 093,7	1 153,0	1 217,3	2 355,2
		5,4	5,6	4,2
IPC (taux d'inflation)	2,2	2,4	2,1	2,1
Taux de chômage	7,4	7,7	7,0	6,6
Taux préférentiel	5,0	4,6	6,4	7,1
Population (milliers)	31 100	31 339	31 585	35 517

Sources: Le Conference Board du Canada; Statistique Canada.

Note: Pour chaque indicateur, la première ligne représente le niveau et la seconde, la variation annuelle en pourcentage. Les variations en pourcentage indiquées dans la dernière colonne sont les taux de croissance moyens annuels pour la période comprise entre 2004-2005 et 2019-2020.

4 SOINS DE SANTÉ

Le présent chapitre présente le modèle satellite construit pour projeter les dépenses publiques de soins de santé jusqu'en 2019-2020. Dans la première section, nous discutons des différentes données requises ainsi que du développement du modèle. La seconde section présente quant à elle les projections des dépenses publiques de soins de santé.

4.1 MODÈLE DES DÉPENSES DE SOINS DE SANTÉ

Les données historiques sur les dépenses publiques en soins de santé sur la base des Comptes publics proviennent des documents budgétaires respectifs des provinces et des territoires.

Les données pour les dépenses publiques de soins de santé selon les groupes d'âge et le sexe proviennent de Statistique Canada. Ces données sont désagrégées en dix-huit groupes selon l'âge et le sexe. Les fonds publics consacrés aux soins de santé pour les hommes (et les femmes) âgés de 0 à 14 ans, de 15 à 24 ans, etc. peuvent être calculés facilement en divisant ces dépenses par le nombre de personnes dans le groupe correspondant.

L'une des composantes importantes de ce modèle est un indice de prix pour les dépenses de soins de santé. Cet indice a été estimé en collaboration avec Statistique Canada, puisqu'il n'existe pas d'indice de prix pour les dépenses publiques de soins de santé. Ces dépenses comprennent principalement les coûts liés aux salaires et traitements. Pour cette raison, un indice des prix de la santé (IPS) a été créé, en utilisant des données sur les dépenses de salaires et sur l'emploi dans les domaines de la santé et des services sociaux. L'indice de prix représente ainsi la rémunération moyenne dans le domaine de la santé et des services sociaux. L'analyse a montré que l'IPS a évolué historiquement de manière similaire à l'indice des prix à la consommation (IPC) canadien global. La prévision de l'IPS a donc été faite à l'aide d'un modèle de correction d'erreurs lié à la prévision de long terme de l'IPC du CBoC.

Toutes les équations des dépenses de soins de santé par habitant ont été estimées en termes réels en fonction d'une tendance temporelle, afin d'évaluer les augmentations des dépenses par habitant au-delà de l'inflation. Les tendances estimées tiennent compte à la fois des changements du volume global des services de soins de santé (le niveau d'accès ou d'utilisation) et de l'introduction de nouvelles technologies qui permettent de fournir de nouveaux services. Les dépenses réelles par habitant sont extrapolées sur la période de prévision retenue en utilisant les résultats obtenus grâce aux régressions économétriques. Les tendances estimées pour les dépenses réelles sont converties en dollars courants en multipliant simplement le tout par l'IPS.

On obtient le total des dépenses en santé des provinces et des territoires en dollars courants en multipliant le coût moyen par habitant (par groupe d'âge et selon le sexe) par le nombre de personnes projeté pour chacun des groupes d'âge et de sexe, à chaque année. On obtient ensuite le nombre total en additionnant le montant en dollars courants dépensés pour chacun des dix-huit groupes d'âge et de sexe.

4.2 PROJECTION DES DÉPENSES

Selon le modèle, la combinaison du vieillissement de la population et de l'augmentation des coûts fera passer les dépenses nominales en santé des provinces et des territoires de 63,5 milliards de dollars en 2000-2001 à 166,5 milliards de dollars en 2019-2020. Cela représente une croissance annuelle moyenne composée de 5,2 % pour la période de prévision. De cette croissance, 2,1 points de pourcentage peuvent être attribués à l'inflation, 1,4 point de pourcentage à l'augmentation réelle du volume des services fournis et 1,7 point de pourcentage à la démographie. Ce 1,7 point de pourcentage attribué à la démographie peut être désagrégé comme suit: 1 point de pourcentage en raison du vieillissement de la population et 0,7 point de pourcentage attribuable à la croissance de cette dernière.

L'augmentation de l'ensemble des dépenses provinciales et territoriales de soins de santé est due à deux facteurs principaux: l'augmentation du nombre d'aînés et le fait que plus de 50 % des dépenses de soins de santé encourues par une personne durant sa vie le sont après l'âge de 65 ans. Quand les gens vieillissent, leur profil de consommation de soins de santé devient plus onéreux. En 2000-2001, les dépenses nominales en santé par habitant étaient de 2 063 \$ – ce nombre fera plus que doubler, pour atteindre 4 688 \$ d'ici 2019-2020. Pour les personnes âgées de 65 ans et plus, le coût par habitant passera de 7 740 \$ en 2000-2001 à 15 691 \$ en 2019-2020 (voir le tableau 4 à l'annexe A pour de plus amples détails).

Tel qu'anticipé, le groupe auquel il faut accorder une importance particulière est celui des baby-boomers, puisqu'il constitue une part importante de la population globale. Au cours des vingt prochaines années, les baby-boomers vieillissants vont accroître l'importance des groupes d'âges plus élevés dans la population totale. D'ici la fin de la période de prévision, les baby-boomers auront entre 55 et 74 ans. Les individus de plus de 65 ans constitueront 17,4 % de la population canadienne d'ici 2019-2020, par rapport à seulement 12,5 % en 2000-2001 (voir le tableau 6 à l'annexe A pour de plus amples détails).

Il est important de souligner que cette étude couvre seulement la période se situant entre aujourd'hui et 2019-2020. Or, la pression exercée sur les dépenses en santé risque d'être encore plus grande après 2020. En effet, en 2020, les baby-boomers ne seront pas encore au sommet de la pyramide d'âge, car ils auront encore moins de 74 ans (la plupart d'entre eux n'auront même pas encore atteint l'âge de 65 ans). Ils entreront ensuite dans les groupes d'âges les plus

coûteux en termes de soins de santé. Il est probable que les augmentations les plus dramatiques des coûts de santé surviendront après la fin de la période de prévision.

5 ÉDUCATION

La structure de base du modèle des dépenses d'éducation repose sur les mêmes principes que le modèle des soins de santé. Un modèle satellite est utilisé pour projeter les dépenses publiques en éducation par groupe d'âge dans le temps. Cela permet de prendre en compte l'effet des changements démographiques sur les dépenses d'éducation.

5.1 MODÈLE DES DÉPENSES D'ÉDUCATION

Les données historiques sur les dépenses publiques d'éducation, sur la base des Comptes publics, proviennent des documents budgétaires respectifs des provinces et des territoires. Les données sur les dépenses d'éducation et les effectifs pour les différents niveaux d'éducation proviennent de Statistique Canada.

La première étape consiste à calculer le niveau historique de dépenses d'éducation par étudiant. Il faut noter que l'IPC a été utilisé pour générer les données sur les dépenses en termes réels. Des équations de tendances ont été développées pour déterminer les dépenses réelles par étudiant, et ce pour trois niveaux: primaire/secondaire (commissions scolaires), collégial et universitaire. Une fois les prévisions pour les dépenses en éducation par étudiant obtenues, elles sont multipliées par les effectifs prévus correspondants tirés des projections démographiques du CBoC. Il est important de noter qu'on suppose que les taux de scolarisation demeureront constants pour l'ensemble de la période de prévision.

5.2 PROJECTION DES DÉPENSES

Nos projections pour l'éducation diffèrent sensiblement de celles pour les soins de santé. Cela est dû à la baisse régulière de 0,3 % par année, en moyenne, des effectifs scolaires pour la période de prévision.

On prévoit que les dépenses publiques d'éducation passeront de 38,1 milliards de dollars en 2000-2001 à 69,6 milliards de dollars en 2019-2020, ce qui se traduira par une augmentation annuelle moyenne composée de 3,2 %, en raison de la compensation partielle découlant de la baisse régulière de la population étudiante (voir le tableau 5 à l'annexe A pour de plus amples détails).

Par étudiant, on prévoit que les dépenses publiques d'éducation en dollars courants vont augmenter, en moyenne, de 3,3 % par année jusqu'en 2019-2020. À ce rythme, le coût moyen par étudiant, qui était de 5 934 \$ en 2000-2001, atteindrait 11 042 \$ en 2019-2020. La plus forte augmentation du coût par étudiant sera ressentie au niveau universitaire (3,6 % par année), suivie par les niveaux primaire/secondaire (3,3 %) et le niveau collégial (3,0 %).

6 PERSPECTIVES FINANCIÈRES

La première section de ce chapitre présente les perspectives financières du gouvernement fédéral pour les vingt prochaines années alors que la seconde décrit la situation financière projetée pour les provinces et les territoires.

Les hypothèses qui ont servi à déterminer les composantes de revenus du gouvernement fédéral sont résumées dans l'encadré 1 et celles sur lesquelles se fonde le scénario de dépenses sont présentées dans l'encadré 2. De même, les composantes de revenus et de dépenses de l'ensemble des provinces et des territoires (autres que les soins de santé et l'éducation) sont détaillées respectivement dans les encadrés 3 et 4.

6.1 GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Les résultats de la simulation montrent que la situation financière globale du gouvernement fédéral s'améliora considérablement au cours des vingt prochaines années. En effet, on prévoit que les surplus fédéraux croîtront rapidement et atteindront 85,5 milliards de dollars d'ici 2019-2020 (voir graphique 1). En supposant que les surplus budgétaires seront consacrés exclusivement à chaque année au remboursement de la dette, la dette portant intérêt, qui était de 589,2 milliards de dollars en 2000-2001, diminuera à 52,7 milliards de dollars d'ici 2019-2020 (voir graphique 2). L'augmentation du surplus budgétaire et l'élimination, à toute fin utile, de la dette portant intérêt du gouvernement fédéral sont dues en grande partie à la diminution du service de la dette publique, qui passera de 42,1 milliards de dollars à 11,2 milliards de dollars entre 2000-2001 et 2019-2020. Ceci constitue ce que l'on appelle le « cercle vertueux » du remboursement de la dette, les surplus augmentant au gré de la diminution du coût du service de la dette découlant de la réduction de cette dernière.

L'utilisation par le gouvernement fédéral, année après année, de ses surplus budgétaires pour rembourser sa dette aura pour effet de réduire le coût de son service de la dette. Comme le montre le tableau 2, les dépenses budgétaires augmenteront en moyenne de 2,5 % par année pendant la période de prévision, alors que les revenus budgétaires auront une croissance annuelle moyenne composée de 3,5 %. En excluant le service de la dette, on prévoit que les dépenses de programmes fédérales augmenteront en moyenne de 3,9 % par année.

Lorsqu'on étudie attentivement la période 2006-2007 à 2019-2020, soit la période non couverte par la loi fixant les montants de TCSPS, on constate, tel qu'indiqué au tableau 2, que la croissance annuelle moyenne composée des dépenses de programmes fédérales diminuera à 3,6 % comparativement à 4,6 % à moyen terme. En fait, à l'exception des prestations de vieillesse, la projection indique que les dépenses de programmes fédérales augmenteront plus

Encadré 1

Hypothèses servant à déterminer les revenus du gouvernement fédéral

1. Impôt sur le revenu des particuliers

Ces revenus sont estimés grâce au modèle de prévision du CBoC. La prévision inclut les mesures annoncées lors de *L'Énoncé économique et la mise à jour budgétaire* de septembre 2000, qui augmente les crédits pour les handicapés, pour l'éducation et la déduction du Régime de pensions du Canada (RPC) pour les travailleurs autonomes. Les tables d'impôt ont été indexées et ajustées en 2004 pour correspondre aux mesures annoncées lors de *L'Énoncé économique et la mise à jour budgétaire*. Les nouvelles règles s'appliquant aux gains en capital ont aussi été prises en compte. La portion imposable des gains en capital a diminué, passant de 75 % à deux tiers dans le Discours sur le budget 2000 et à 50 % dans *L'Énoncé économique et la mise à jour budgétaire*.

2. Impôts des sociétés

Les mesures annoncées lors des derniers budgets et lors de *L'Énoncé économique et la mise à jour budgétaire* ont été intégrées au scénario à moyen terme et les taux ont été maintenus constants pour le reste de la période.

3. Cotisations à l'assurance-emploi

Le taux de cotisation est ramené à 1,70 \$ par tranche de 100 \$ de rémunération assurable en 2007. Le taux a été maintenu constant par la suite et le plafond des revenus admissibles de 39 000 \$, une fois atteint, a été augmenté en fonction de la croissance du salaire moyen.

4. Taxes et droits d'accise

Aucun changement dans les taxes indirectes *ad valorem* n'a été introduit; les revenus de TPS augmentent en conséquence au même rythme que la consommation nominale imposable. Les droits de douane diminuent légèrement en termes réels. La valeur des taxes sur les carburants, sur le tabac et sur les boissons alcoolisées a été maintenue constante en termes réels. Les revenus de la taxe sur les carburants augmentent au rythme de l'inflation et de la croissance de la population à partir de 2006-2007. Les prévisions de moyen terme du CBoC ont été utilisées pour les années précédentes. Pour ce qui est des taxes d'accise et des autres taxes, elles évoluent en fonction de l'augmentation de la population âgée de 15 ans et plus et de l'inflation.

5. Revenus non fiscaux

Les revenus de placement sont fonction d'un taux implicite de revenus de placement en relation avec l'actif financier du gouvernement du Canada. Ce taux implicite varie au même rythme que le taux d'intérêt implicite de la dette. Les autres revenus du gouvernement croissent au même rythme que l'inflation et demeurent donc stables en termes réels.

lentement à long terme. Avec une croissance anticipée de ses revenus de 4,1 % par année au cours de cette période, les surplus d'opération fédéraux feront plus que doubler, passant de 46,3 milliards de dollars en 2005-2006 à 96,7 milliards de dollars en 2019-2020. Le remboursement de la dette fédérale et la baisse correspondante du coût du service de la dette découlent de la hausse continue du surplus d'opération. Voir les tableaux 2, 2A et 2B à l'annexe A pour de plus amples détails en ce qui concerne les perspectives financières du gouvernement fédéral.

Encadré 2

Hypothèses servant à déterminer les dépenses du gouvernement fédéral

1. Prestations aux aînés

Cette catégorie regroupe deux éléments qui proviennent du modèle macroéconomique du CBoC. Premièrement, les prestations de Sécurité de la vieillesse suivent les mouvements démographiques et l'inflation. Deuxièmement, les prestations totales du Supplément de revenu garanti augmentent au même rythme que l'inflation tout au long de la période de prévision.

2. Prestations d'assurance-emploi

Les règles générales en vigueur à l'assurance-emploi ont été maintenues, incluant les augmentations des prestations annoncées récemment. À partir de 2005-2006, la croissance observée découle de l'augmentation du plafond des gains admissibles.

3. Autres transferts aux individus

Les autres transferts aux particuliers, composés seulement de l'allocation pour les frais de chauffage, ont été réduits à zéro pour l'ensemble de la période de prévision, puisqu'ils ont été jugés exceptionnels et non récurrents.

4. Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux

Les transferts fédéraux aux provinces et aux territoires dans le cadre du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS) sont ceux qui ont été annoncés lors du dernier budget fédéral, pour la période allant de 2001-2002 à 2005-2006. Pour la période subséquente, la croissance du TCSPS a été ajustée afin de maintenir un niveau de transferts par habitant réel constant, ce qui équivaut à la croissance de la population plus l'inflation. À noter que la législation actuelle ne prévoit aucune augmentation en 2006-2007, ni au cours des années suivantes. L'hypothèse d'un transfert par habitant réel fixe est celle qui correspond le plus à un *statu quo* de la politique budgétaire.

5. Péréquation et Formule de financement des territoires

À partir de 2002-2003, la croissance des paiements de péréquation est fonction de la croissance du PIB nominal, selon la relation observée entre ces deux variables sur la période historique. À noter que les transferts versés aux trois territoires en vertu de la Formule de financement des territoires sont inclus dans cette catégorie pour les fins de cette étude. Les plus récentes estimations budgétaires ont été utilisées pour 2001-2002.

6. Paiements de remplacement pour programmes permanents

Les Paiements de remplacement pour programmes permanents évoluent en fonction des augmentations de l'impôt sur le revenu des particuliers fédéral perçu au Québec.

7. Autres transferts aux autres gouvernements

Cet élément ne contient aucun montant pour toute la période de prévision retenue. Ces transferts ont été jugés exceptionnels et non récurrents (Fonds pour l'acquisition de matériel médical).

8. Dépenses de programmes directes

Il s'agit des dépenses des Sociétés de la Couronne, du ministère de la Défense, du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien ainsi que toutes les autres dépenses de programmes. L'augmentation de ces dépenses est déterminée par deux facteurs, soit la croissance du PIB nominal et la croissance de la population combinée à l'inflation. Le taux de croissance utilisé pour projeter les dépenses de programmes directes est la moyenne de ces deux taux. Certains ajustements ont été apportés afin de prendre en compte les récents budgets et les dernières estimations budgétaires pour 2001-2002.

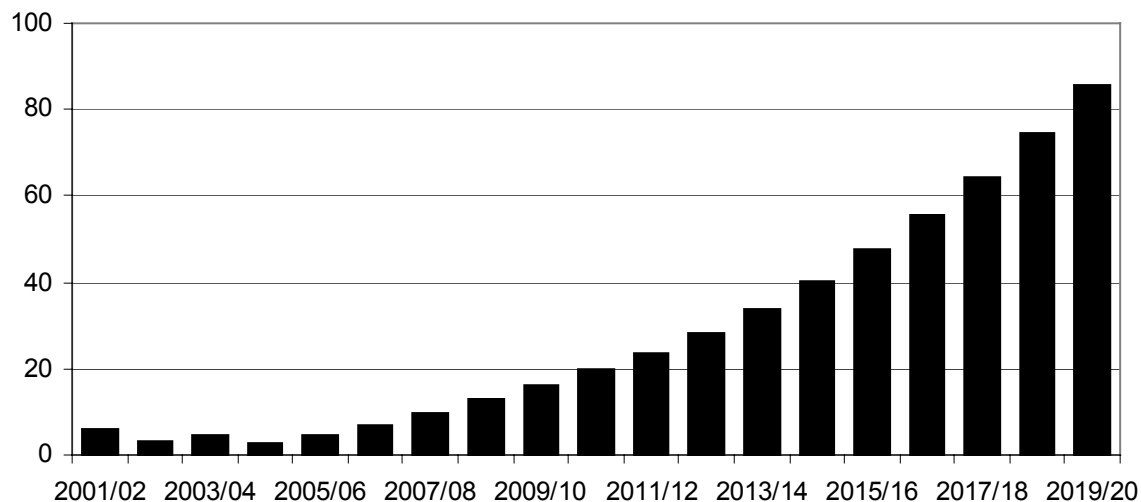
9. Service de la dette

Le service de la dette publique a été calculé pour la dette portant intérêt du gouvernement fédéral, ce qui comprend les obligations d'épargne du Canada, les bons du Trésor, les obligations négociables et les dettes du régime de pension et de retraite. Le taux d'intérêt implicite calculé pour 2001-2002 évolue au même rythme que les taux d'intérêt déterminés par la prévision de long terme du CBoC. Les plus récentes estimations budgétaires ont été utilisées pour 2001-2002.

Graphique 1

Solde budgétaire du gouvernement fédéral

(milliards de dollars)

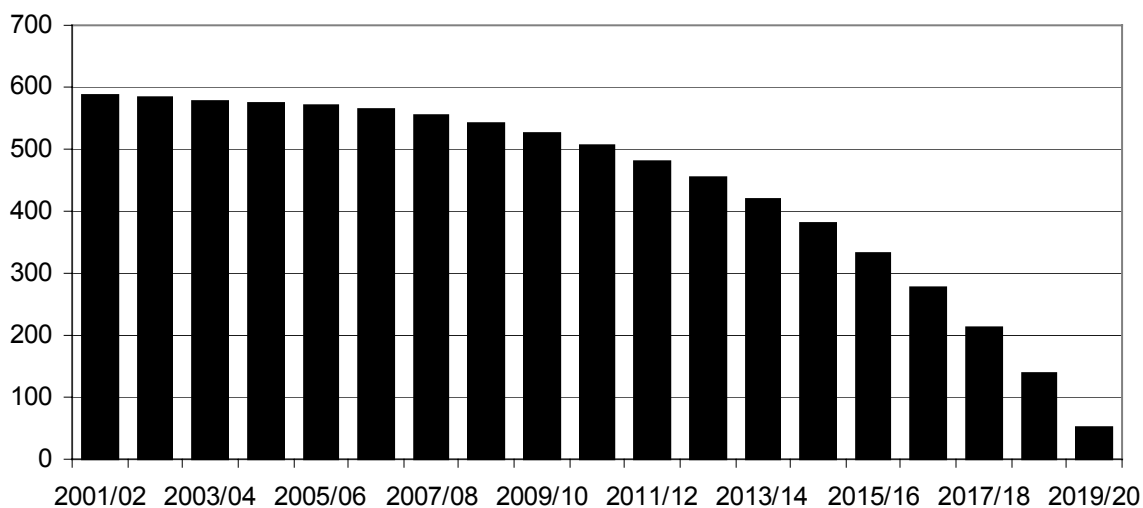


Source: Le Conference Board du Canada; ministère des Finances du Canada.

Graphique 2

Dette portant intérêt du gouvernement fédéral

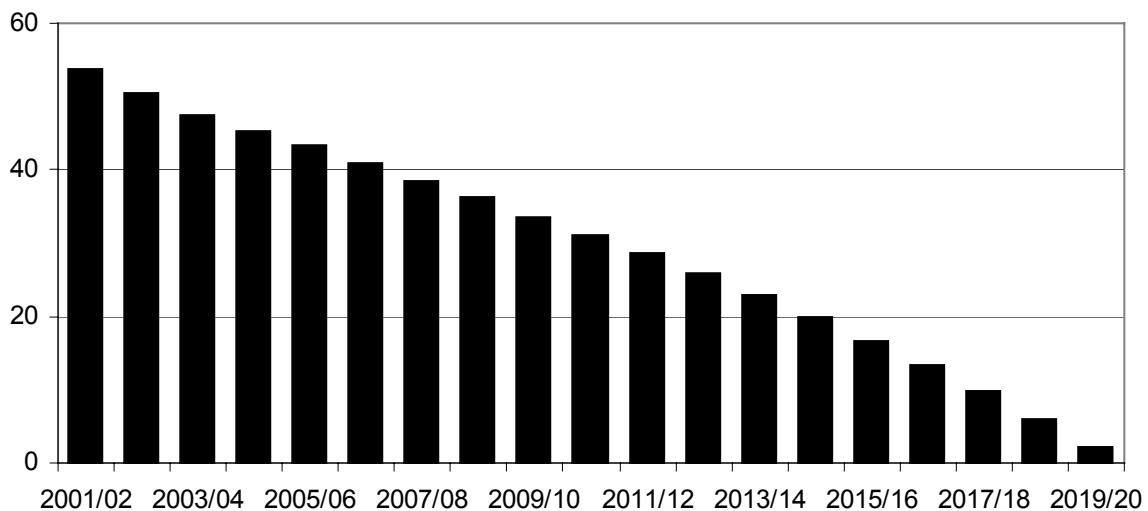
(milliards de dollars)



Source: Le Conference Board du Canada; ministère des Finances du Canada.

Graphique 3

Dette portant intérêt du gouvernement fédéral en proportion du PIB
(pourcentage)



Source: Le Conference Board du Canada.

TABLEAU 2
Perspectives financières du gouvernement fédéral
(millions de dollars)

	2000-01	2001-02 à 2005-06	2006-07 à 2019-20	2001-02 à 2019-20
Revenus budgétaires	178 590	195 967	341 694	
		1,9	4,1	3,5
Dépenses budgétaires	161 442	191 553	256 239	
		3,5	2,1	2,5
Dépenses de programmes	119 348	149 621	244 991	
		4,6	3,6	3,9
Prestations aux aînés	24 256	28 946	52 915	
		3,6	4,4	4,2
Prestations d'assurance-emploi	11 444	15 643	25 226	
		6,5	3,5	4,2
Transferts aux provinces et territoires	24 724	32 618	50 191	
		5,7	3,1	3,8
Autres dépenses de programmes	58 924	72 414	116 659	
		4,2	3,5	3,7
Service de la dette publique	42 094	41 932	11 248	
		-0,0	-9,0	-6,7
Solde budgétaire	17 148	4 414	85 455	
Dette portant intérêt	589 232	571 313	52 728	

Sources: Le Conference Board du Canada; ministère des Finances du Canada.

Note: À moins d'indication contraire, pour chaque indicateur, la première ligne représente le niveau à la fin de la période et la seconde ligne le taux de croissance annuelle moyen composé pour la période retenue.

6.2 ENSEMBLE DES GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX ET TERRITORIAUX

Les projections effectuées sur la base du scénario de *statu quo* de la politique budgétaire et fiscale montrent que la situation financière des provinces et territoires est plus précaire. Malgré le surplus de 12,0 milliards de dollars dégagé en 2000-2001, le solde budgétaire de l'ensemble des gouvernements provinciaux et territoriaux demeurera négatif tout au long de la période de prévision. Le déficit augmentera de manière constante, pour atteindre 12,3 milliards de dollars en 2019-2020 (voir graphique 4).

En raison des déficits continuels prévus sur la période de 20 ans, la dette brute de l'ensemble des provinces et des territoires augmentera de 251,5 milliards de dollars en 2000-2001 à 386,9 milliards en 2019-2020 (voir graphique 5). En 2000-2001, la dette brute de l'ensemble des provinces et des territoires représentait 23,3 % du PIB du Canada. Puisqu'on prévoit que le PIB nominal augmentera plus rapidement que leur dette brute, le ratio dette/PIB sera réduit à 16,4 % (voir graphique 6). La dette brute par habitant des provinces et territoires augmentera de 8 166 \$ en 2000-2001 à 10 894 \$ en 2019-2020.

Les revenus des gouvernements provinciaux et territoriaux sont composés pour l'essentiel d'impôts directs et indirects et de paiements de transfert fédéraux. Ils comprennent les impôts sur le revenu des particuliers et des sociétés ainsi que les taxes indirectes, notamment les taxes de vente provinciales. Pour les fins de cette étude, seules les mesures fiscales déjà annoncées lors des derniers budgets sont intégrées à la prévision.

Le gouvernement fédéral verse aux provinces et aux territoires des transferts en espèces pour plusieurs raisons, notamment pour soutenir financièrement la prestation des soins de santé. Dans ce cas, ces fonds sont versés en vertu du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS), lequel supporte les programmes provinciaux et territoriaux dans les domaines de la santé, de l'enseignement postsecondaire et des services sociaux. Pour la période 2001-2002 à 2005-2006, les montants de TCSPS annoncés au dernier budget fédéral ont été intégrés à la prévision. En utilisant ces estimations fédérales, la croissance des paiements de TCSPS durant cette période sera de 2,8 % en moyenne.

La loi actuelle ne prévoit aucune augmentation du TCSPS pour les années postérieures à 2005-2006. Pour les fins de cette étude, il est supposé que le niveau de transfert réel par habitant de TCSPS en 2005-2006 soit maintenu constant sur tout l'horizon de prévision. Ainsi, les paiements de TCSPS évoluent au rythme de la croissance de la population et de l'inflation entre 2006-2007 et 2019-2020.

Comme le montre le tableau 3, on prévoit que les revenus totaux des provinces et des territoires – incluant les transferts du gouvernement fédéral, comme le TCSPS et les paiements de péréquation – augmenteront en moyenne de 3,4 %

par année entre 2000-2001 et 2019-2020. Il est important de comparer l'évolution des dépenses publiques de soins de santé par rapport à celle des revenus budgétaires (les deux étant mesurés en dollars courants). En effet, cette part donne une bonne indication de la capacité de financer et d'assurer la viabilité des systèmes de soins de santé des provinces et des territoires. En proportion des revenus budgétaires de l'ensemble des provinces et territoires, on prévoit que les dépenses en santé passeront de 32,4 % en 2000-2001 à 44,8 % en 2019-2020 (voir graphique 7). Cela représente une augmentation de 12,4 points de pourcentage. Ainsi, pour chaque dollar de revenu des gouvernements provinciaux et territoriaux, près de 45 cents seront consacrés aux dépenses publiques de soins de santé en 2019-2020.

La proportion est beaucoup moins grande pour les dépenses en éducation. En effet, les provinces et les territoires, qui ont dépensé 19,5 % de leur revenus budgétaires en éducation en 2000-2001, verront cette part diminuer à 18,8 % en 2019-2020 (voir graphique 8).

Au total, on prévoit que les dépenses budgétaires de l'ensemble des provinces et des territoires augmenteront en moyenne de 4,0 % chaque année entre 2000-2001 et 2019-2020, ce qui est considérablement plus rapide que le taux de croissance annuel moyen de 3,4 % projeté pour leurs revenus budgétaires.

On prévoit que l'augmentation des dépenses de programmes (excluant les frais de service de la dette) sera en moyenne de 4,1 % par année entre 2000-2001 et 2019-2020. Cette croissance sera, année après année pendant deux décennies, plus élevée que l'augmentation des revenus budgétaires de 0,7 point de pourcentage.

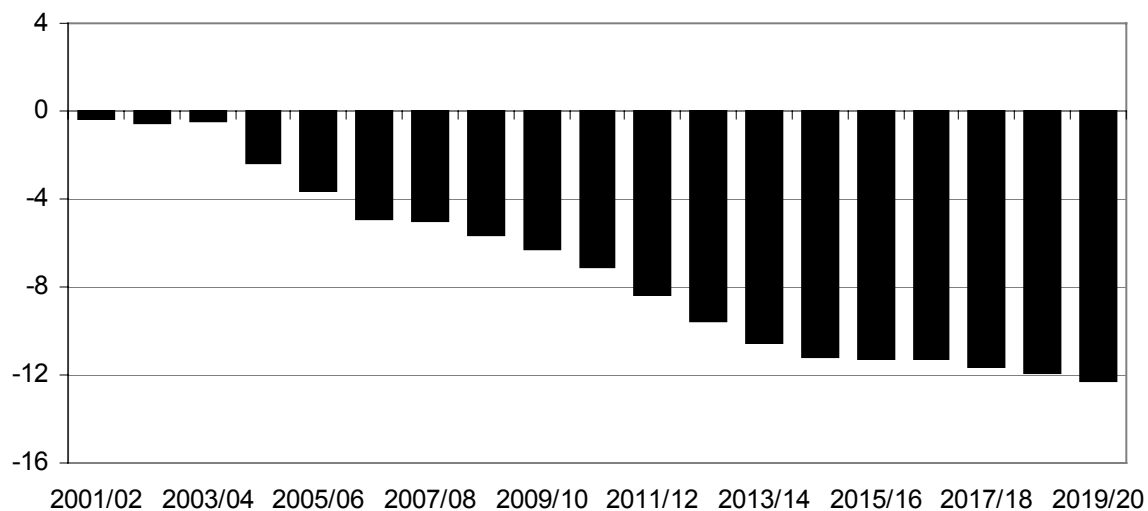
Suivant la hausse prévue de la dette brute de l'ensemble des gouvernements provinciaux et territoriaux, le coût du service de la dette augmentera de 22,4 milliards de dollars en 2000-2001 à 39,4 milliards de dollars d'ici 2019-2020

Voir les tableaux 3 et 3A à l'annexe A pour de plus amples détails à propos des perspectives financières des gouvernements des provinces et des territoires.

Graphique 4

Solde budgétaire de l'ensemble des provinces et territoires

(milliards de dollars)

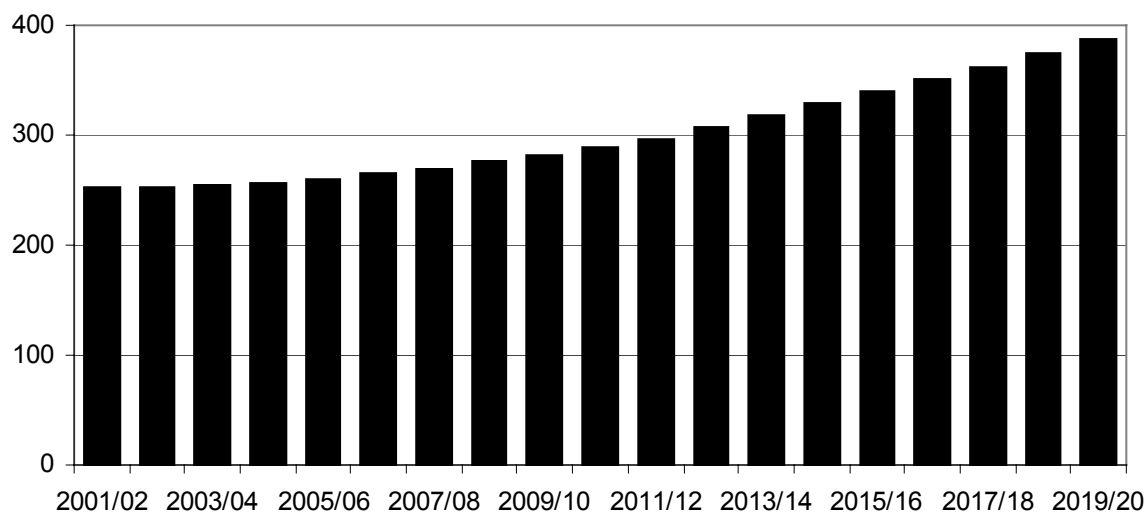


Source: Le Conference Board du Canada; documents budgétaires des provinces et territoires.

Graphique 5

Dette nette de l'ensemble des provinces et territoires

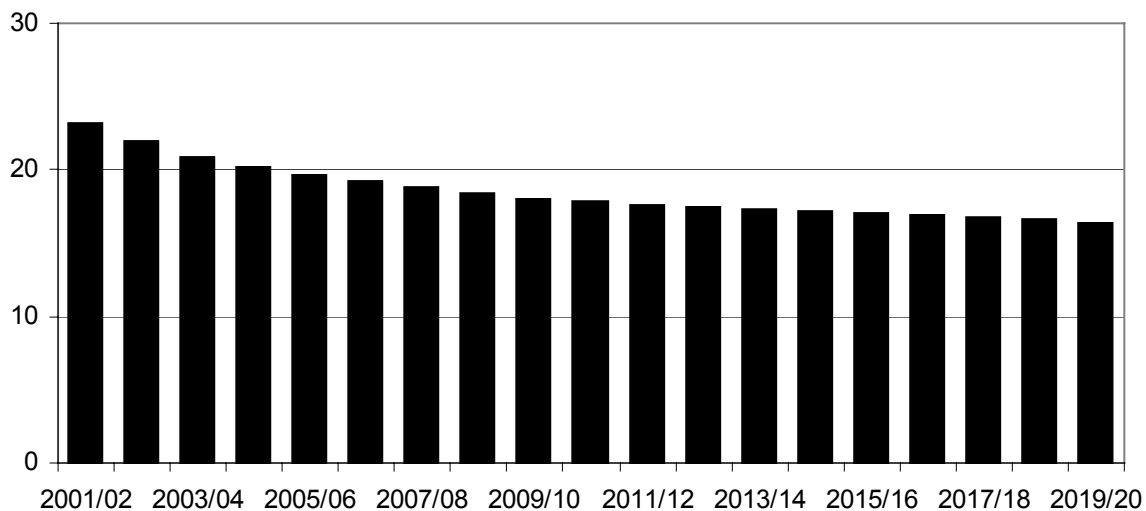
(milliards de dollars)



Source: Le Conference Board du Canada; documents budgétaires des provinces et territoires.

Graphique 6

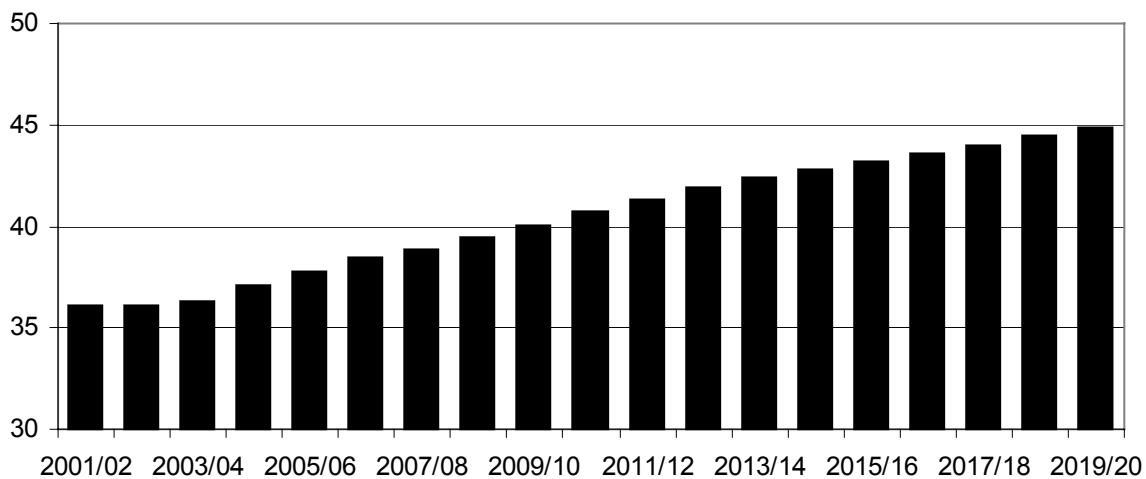
Dette nette de l'ensemble des provinces et territoires en proportion du PIB
(pourcentage)



Source: Le Conference Board du Canada.

Graphique 7

Dépenses de soins de santé en proportion des revenus budgétaires de l'ensemble des provinces et territoires
(pourcentage)

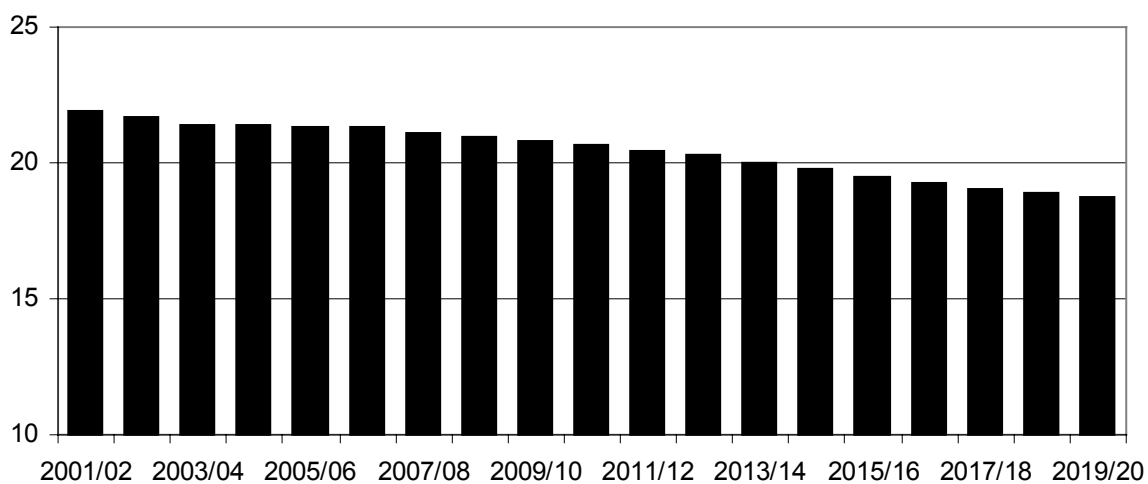


Source: Le Conference Board du Canada; documents budgétaires des provinces et territoires.

Graphique 8

Dépenses d'éducation en proportion des revenus budgétaires de l'ensemble des provinces et territoires

(pourcentage)



Source: Le Conference Board du Canada; documents budgétaires des provinces et territoires.

Encadré 3

Hypothèses servant à déterminer les revenus des gouvernements provinciaux et territoriaux

1. Impôt sur le revenu des particuliers

Les données sur l'impôt sur le revenu des particuliers proviennent des prévisions économiques du CBoC. Leur croissance est basée essentiellement sur celle du revenu personnel et tient compte des réductions d'impôt annoncées lors des derniers budgets provinciaux et territoriaux. Les estimations budgétaires les plus récentes ont été utilisées pour 2001-2002.

2. Impôt des sociétés

L'impôt des sociétés augmente au même rythme que les bénéfices des sociétés, lesquels proviennent des prévisions économiques de long terme du CBoC. Les baisses d'impôt annoncées lors des derniers budgets ont également été prises en considération. Les plus récentes estimations budgétaires ont été utilisées pour 2001-2002.

3. Taxe de vente

Les revenus provenant de la taxe de vente augmentent au même rythme que la consommation et les mesures fiscales annoncées lors des derniers budgets sont prises en compte. Les plus récentes estimations budgétaires ont été utilisées pour 2001-2002.

4. Autres revenus autonomes

Ce poste comprend plusieurs types de revenus, comme les taxes sur les carburants, les revenus provenant des ressources naturelles, les revenus provenant des ventes de produits et services, les revenus de placement, etc. La croissance de tels revenus est déterminée par deux facteurs, soit la croissance du PIB nominal et la croissance combinée de la population et de l'inflation. Le taux de croissance utilisé pour projeter les autres revenus autonomes est la moyenne de ces deux taux. Les plus récentes estimations budgétaires ont été utilisées pour 2001-2002.

5. Péréquation, TCSPS, Paiements de remplacement pour programmes permanents et autres transferts aux autres gouvernements

Voir encadré 2 sur les dépenses du gouvernement fédéral.

6. Autres transferts du gouvernement fédéral

Il s'agit de transferts qui ne sont pas inscrits comme des transferts directs aux autres ordres de gouvernement par le gouvernement fédéral, mais qui sont inscrits comme tels dans les Comptes publics des gouvernements provinciaux et territoriaux. Le taux de croissance des autres transferts fédéraux est déterminé par le taux de croissance des autres dépenses de programmes directes du gouvernement fédéral. Ils prennent également en compte les délais possibles à moyen terme entre la comptabilisation de ces montants en tant que dépenses par le gouvernement fédéral et leur inscription en tant que revenus par les provinces/territoires. Les plus récentes estimations budgétaires ont été utilisées pour 2001-2002.

Encadré 4

Hypothèses servant à déterminer les dépenses des gouvernements provinciaux et territoriaux

1. Dépenses de soins de santé

Les projections pour les dépenses de soins de santé sont déterminées par le modèle de dépenses en santé décrit précédemment. Les plus récentes estimations budgétaires ont été utilisées pour 2001-2002.

2. Dépenses en éducation

Les projections pour les dépenses en éducation sont déterminées par le modèle de dépenses en éducation décrit précédemment. Les plus récentes estimations budgétaires ont été utilisées pour 2001-2002.

3. Services sociaux

Ce poste comprend toutes les dépenses en services sociaux, mis à part la santé et l'éducation, des gouvernements provinciaux et territoriaux. À partir de 2002-2003, les dépenses suivent la croissance de la population et de l'inflation, afin de maintenir un niveau de services par habitant constant. Les plus récentes estimations budgétaires ont été utilisées pour 2001-2002.

4. Autres dépenses de programmes

Cette catégorie regroupe toutes les autres dépenses de programmes effectuées par les gouvernements provinciaux et territoriaux, notamment en transport, en développement industriel, en sécurité publique et en logement. La croissance de telles dépenses est déterminée par deux facteurs, soit la croissance du PIB nominal et la croissance combinée de la population et de l'inflation. Le taux de croissance utilisé pour projeter les dépenses de programmes directes est la moyenne de ces deux taux. Certains ajustements ont été apportés afin de tenir compte des mesures annoncées lors des derniers budgets. Les plus récentes estimations budgétaires ont été utilisées pour 2001-2002.

5. Service de la dette

Le service de la dette est calculé en fonction du taux d'intérêt implicite de la dette brute de l'ensemble des gouvernements provinciaux et territoriaux pour 2001-2002. Ce taux est ensuite ajusté afin que ses variations soient entièrement arrimées aux variations du taux implicite de la dette nette du gouvernement fédéral. Les plus récentes estimations budgétaires ont été utilisées pour 2001-2002.

TABLEAU 3
Perspectives financières de l'ensemble des provinces et territoires
(millions de dollars)

	2000-01	2001-02 à 2005-06	2006-07 à 2019-20	2001-02 à 2019-20
Revenus budgétaires	195 871	219 487	371 250	
		2,3	3,8	3,4
Revenus autonomes	166 595	181 018	312 175	
		1,7	4,0	3,4
Transferts fédéraux	29 275	38 470	59 075	
		5,6	3,1	3,8
Dépenses budgétaires	182 126	223 134	383 521	
		4,1	3,9	4,0
Dépenses de programmes	159 682	198 996	344 085	
		4,5	4,0	4,1
Santé	63 533	82 960	166 487	
		5,5	5,1	5,2
Éducation	38 144	46 866	69 632	
		4,2	2,9	3,2
Autres dépenses de programmes	58 005	69 171	107 966	
		3,6	3,2	3,3
Service de la dette publique	22 444	24 137	39 436	
		1,5	3,6	3,0
Solde budgétaire	12 013	-3 646	-12 270	
Dette portant intérêt	251 503	259 930	386 913	

Sources: Le Conference Board du Canada; Comptes publics des provinces et de territoires.

Note: À moins d'indication contraire, pour chaque indicateur, la première ligne représente le niveau à la fin de la période et la seconde ligne le taux de croissance annuel moyen composé pour la période retenue.

7 CONCLUSION

À la lumière des résultats présentés au tableau 4, il est clair que l'équilibre entre les revenus et les dépenses est beaucoup plus précaire pour les provinces et les territoires qu'il ne l'est pour le gouvernement fédéral. Alors que le gouvernement fédéral pourra éliminer sa dette portant intérêt par le biais de surplus de plus en plus importants, atteignant presque 85,5 milliards de dollars d'ici 2019-2020, les provinces et les territoires demeureront en déficit tout au long de la période de prévision (voir graphique 9). Il en résulte que la dette brute de l'ensemble des provinces et des territoires atteindra 386,9 milliards de dollars, une augmentation de près de 54 % par rapport aux 251,5 milliards de dollars de 2000-2001. Le service de la dette que les provinces et les territoires auront à assumer sera 3,5 fois supérieur à celui assumé par le gouvernement fédéral d'ici 2019-2020.

L'ensemble des provinces et des territoires verront leurs dépenses de programmes augmenter plus rapidement que leur revenus budgétaires au cours de la période de prévision. Ils feront face à une pression grandissante en ce qui concerne les soins de santé, puisqu'on prévoit que ces dépenses augmenteront annuellement en moyenne de 5,2 %, soit beaucoup plus rapidement que le taux de croissance moyen de 3,4 % pour les revenus budgétaires. Cette prévision laisse entrevoir une augmentation plus lente des dépenses en éducation, à cause de la diminution de la population étudiante, mais cela ne compensera pas l'augmentation prévue des coûts de soins de santé.

Avec la structure fiscale et budgétaire actuelle, le déséquilibre fiscal vertical s'accroîtra dans l'avenir, puisque seul le gouvernement fédéral aura la capacité financière de rembourser sa dette ou de mettre en place de nouvelles initiatives telles que des réductions d'impôt ou de nouveaux programmes de dépenses. À l'opposé, les provinces et les territoires ne disposeront pas de la marge de manœuvre nécessaire pour mettre en place de nouvelles initiatives au cours des deux prochaines décennies. Ils ne pourront pas augmenter leurs dépenses ni réduire leurs impôts sans voir leur situation financière se détériorer.

TABLEAU 4
Comparaison des perspectives financières
 (Croissance annuelle moyenne composée de 2000-2001 à 2019-2020)

	Gouvernement fédéral	Provinces et territoires
Revenus budgétaires		
– Revenus autonomes	3,5	3,4
– Transferts fédéraux	n.s.p.	3,8
– Total	3,5	3,4
Dépenses budgétaires		
– Dépenses de programmes	3,9	4,1
– Service de la dette	-6,7	3,0
– Total	2,5	4,0
Solde budgétaire (millions de dollars)		
– 2000-2001	17 148	12 013
– 2019-2020	85 455	-12 270
Dettes publiques (millions de dollars)¹		
– 2000-2001	589 232	251 503
– 2019-2020	52 728	386 913
Dettes publiques (en pourcentage du PIB)¹		
– 2000-2001	54,5	23,3
– 2019-2020	2,2	16,4

Sources: Le Conference Board du Canada; Comptes publics du gouvernement fédéral et des provinces et des territoires.

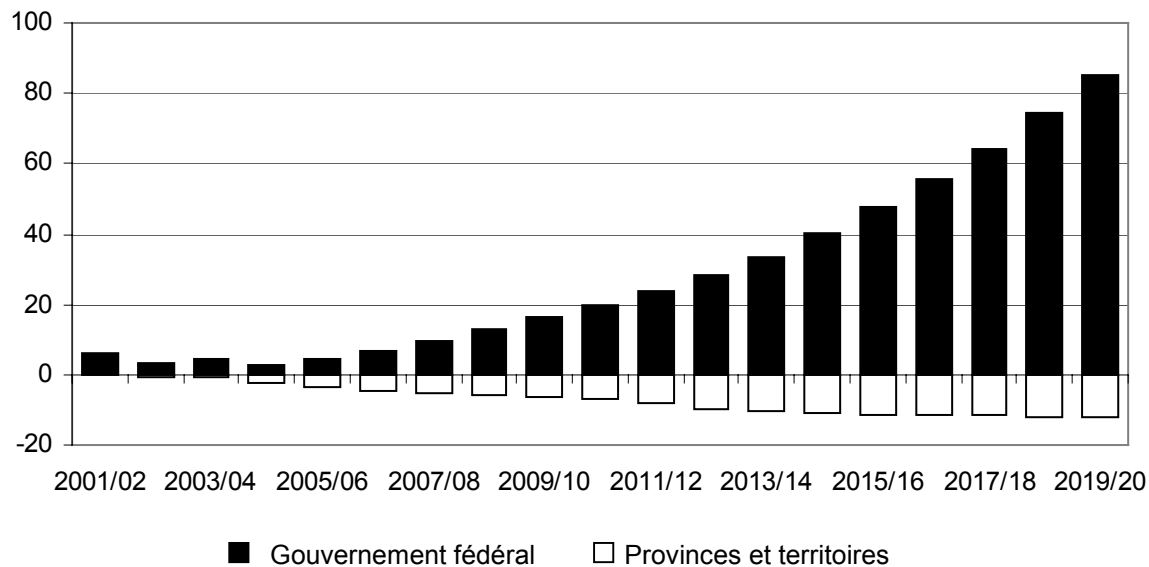
1. Dette portant intérêt dans le cas du fédéral et dette nette dans le cas des provinces et des territoires.

n.s.p. : ne s'applique pas.

Graphique 9

Soldes budgétaires du gouvernement fédéral et de l'ensemble des provinces et territoires

(milliards de dollars)



Source: Le Conference Board du Canada; documents budgétaires du gouvernement fédéral, des provinces et des territoires.

ANNEXE A

TABLEAU 1
Principaux indicateurs économiques - Canada

	<u>2009-10</u>	<u>2010-11</u>	<u>2011-12</u>	<u>2012-13</u>	<u>2013-14</u>	<u>2014-15</u>	<u>2015-16</u>	<u>2016-17</u>	<u>2017-18</u>	<u>2018-19</u>	<u>2019-20</u>
Produit intérieur brut au prix du marché (millions \$ 1997)	1,298,146 2.4	1,328,252 2.3	1,359,989 2.4	1,393,173 2.4	1,427,954 2.5	1,461,853 2.4	1,495,929 2.3	1,530,021 2.3	1,563,814 2.2	1,600,726 2.4	1,639,412 2.4
Produit intérieur brut	1,560,784 4.1	1,622,909 4.0	1,688,360 4.0	1,757,855 4.1	1,833,182 4.3	1,912,109 4.3	1,994,549 4.3	2,080,293 4.3	2,166,757 4.2	2,258,787 4.2	2,355,206 4.3
Déflateur implicite	1.202 1.7	1.222 1.6	1.241 1.6	1.262 1.6	1.284 1.7	1.308 1.9	1.333 1.9	1.360 2.0	1.386 1.9	1.411 1.8	1.437 1.8
Indice des prix à la consommation (1997 = 1,000)	1.369 1.9	1.394 1.8	1.421 1.9	1.448 1.9	1.477 2.0	1.508 2.1	1.540 2.1	1.572 2.1	1.604 2.1	1.638 2.1	1.672 2.1
Produit intérieur brut réel par habitant (\$)	39,298 1.6	39,918 1.6	40,577 1.6	41,267 1.7	41,993 1.8	42,680 1.6	43,360 1.6	44,028 1.5	44,675 1.5	45,398 1.6	46,158 1.7
E.U. - Produit intérieur brut au prix du marché (milliards \$ 1997)	11,961 2.7	12,285 2.7	12,614 2.7	12,939 2.6	13,260 2.5	13,585 2.4	13,910 2.4	14,240 2.4	14,566 2.3	14,886 2.2	15,207 2.2
Revenu personnel (millions \$)	1,213,478 3.7	1,257,219 3.6	1,304,779 3.8	1,355,768 3.9	1,410,857 4.1	1,468,943 4.1	1,526,634 3.9	1,585,300 3.8	1,647,067 3.9	1,711,125 3.9	1,777,911 3.9
Revenu disponible (millions \$)	927,418 3.6	959,831 3.5	995,053 3.7	1,032,566 3.8	1,073,115 3.9	1,115,805 4.0	1,157,900 3.8	1,200,709 3.7	1,245,665 3.7	1,292,102 3.7	1,340,421 3.7
Population (000)	33,033 0.7	33,274 0.7	33,516 0.7	33,760 0.7	34,005 0.7	34,252 0.7	34,501 0.7	34,751 0.7	35,005 0.7	35,260 0.7	35,517 0.7
Nombre total d'emplois (000)	16,799 0.8	16,909 0.7	17,041 0.8	17,169 0.8	17,303 0.8	17,442 0.8	17,556 0.7	17,657 0.6	17,771 0.6	17,883 0.6	17,995 0.6
Taux de chômage (%)	6.9	6.8	6.8	6.8	6.8	6.7	6.7	6.7	6.6	6.6	6.6
Taux préférentiel	6.70	6.83	7.01	7.13	7.13	7.13	7.13	7.13	7.13	7.13	7.13
Taux de change É.-U./Canada	0.670	0.674	0.687	0.702	0.718	0.724	0.727	0.732	0.735	0.739	0.743

À moins d'indication contraire, pour chaque indicateur la première ligne représente le niveau et la seconde, la variation annuelle en pourcentage.

La zone ombragée représente une prévision.

Sources: Le Conference Board du Canada; Statistique Canada.

TABLEAU 1A
Produit intérieur brut selon les dépenses - Canada
(en millions de dollars de 1997)

	<u>1997-98</u>	<u>1998-99</u>	<u>1999-00</u>	<u>2000-01</u>	<u>2001-02</u>	<u>2002-03</u>	<u>2003-04</u>	<u>2004-05</u>	<u>2005-06</u>	<u>2006-07</u>	<u>2007-08</u>	<u>2008-09</u>
Produit intérieur brut au prix du marché	892,948 4.5	929,315 4.1	980,805 5.5	1,018,934 3.9	1,033,020 1.4	1,075,556 4.1	1,116,053 3.8	1,146,583 2.7	1,175,028 2.5	1,204,788 2.5	1,237,583 2.7	1,267,784 2.4
Dépenses des consommateurs	514,453 4.4	529,369 2.9	550,400 4.0	570,414 3.6	582,813 2.2	595,540 2.2	615,781 3.4	633,999 3.0	653,061 3.0	671,680 2.9	689,775 2.7	705,236 2.2
Dépenses nettes du gouvernement (biens et services)	172,877 -0.1	177,774 2.8	181,544 2.1	186,319 2.6	192,198 3.2	196,799 2.4	200,898 2.1	204,742 1.9	208,111 1.6	211,030 1.4	213,650 1.2	216,486 1.3
Formation brute de capital fixe	177,627 13.2	181,107 2.0	197,489 9.0	206,592 4.6	209,983 1.6	219,765 4.7	232,326 5.7	241,733 4.0	247,368 2.3	254,663 2.9	265,462 4.2	275,081 3.6
Gouvernement	19,967 -2.4	20,433 2.3	22,943 12.3	23,529 2.6	26,548 12.8	27,692 4.3	29,143 5.2	29,106 -0.1	29,166 0.2	30,304 3.9	32,006 5.6	33,790 5.6
Entreprises	157,660 15.6	160,680 1.9	174,565 8.6	183,079 4.9	183,463 0.2	192,089 4.7	203,198 5.8	212,571 4.6	218,105 2.6	224,282 2.8	233,417 4.1	241,318 3.4
Construction résidentielle	43,505 4.4	41,966 -3.5	44,989 7.2	46,171 2.6	49,744 7.7	57,057 14.7	56,825 -0.4	56,570 -0.4	57,489 1.6	58,354 1.5	58,052 -0.5	57,498 -1.0
Construction non résidentielle	44,535 14.6	43,901 -1.4	45,727 4.2	48,006 5.0	47,608 -0.8	47,903 0.6	52,144 8.9	54,337 4.2	54,292 -0.1	53,863 -0.8	56,108 4.2	57,940 3.3
Machinerie et équipements	69,608 24.5	74,812 7.5	83,940 12.2	89,095 6.1	85,949 -3.5	86,546 0.7	93,943 8.5	101,895 8.5	106,973 5.0	113,369 6.0	121,159 6.9	128,431 6.0
Demande domestique finale	864,945 5.2	888,232 2.7	929,336 4.6	963,178 3.6	984,886 2.3	1,011,879 2.7	1,048,567 3.6	1,079,876 3.0	1,107,913 2.6	1,136,605 2.6	1,167,719 2.7	1,195,243 2.4
Exportations	356,191 8.3	390,015 9.5	427,855 9.7	451,101 5.4	432,068 -4.2	444,516 2.9	465,387 4.7	484,548 4.1	505,168 4.3	526,711 4.3	548,904 4.2	569,782 3.8
Importations	338,645 13.5	351,578 3.8	385,584 9.7	402,835 4.5	377,216 -6.4	382,586 1.4	403,759 5.5	424,120 5.0	444,173 4.7	464,365 4.5	484,385 4.3	502,477 3.7
Exportations nettes	17,546 -42.1	38,437 119.1	42,272 10.0	48,266 14.2	54,852 13.6	61,930 12.9	61,627 -0.5	60,429 -1.9	60,995 0.9	62,345 2.2	64,519 3.5	67,305 4.3
Demande finale	881,814 3.2	918,055 4.1	961,333 4.7	1,001,415 4.2	1,026,615 2.5	1,059,047 3.2	1,095,385 3.4	1,125,567 2.8	1,153,983 2.5	1,183,686 2.6	1,216,462 2.8	1,246,129 2.4
Variation des stocks	10,567	2,828	9,190	7,193	-5,306	1,995	4,811	5,490	5,662	5,792	5,880	6,044
Erreur résiduelle	-93	63	569	1,013	-400	-1,070	-78	0	0	0	0	0

A moins d'indication contraire, pour chaque indicateur la première ligne représente le niveau et la seconde, la variation annuelle en pourcentage.

La zone ombragée représente une prévision.

Sources: Le Conference Board du Canada; Statistique Canada.

TABLEAU 1A
Produit intérieur brut selon les dépenses - Canada
(en millions de dollars de 1997)

	<u>2009-10</u>	<u>2010-11</u>	<u>2011-12</u>	<u>2012-13</u>	<u>2013-14</u>	<u>2014-15</u>	<u>2015-16</u>	<u>2016-17</u>	<u>2017-18</u>	<u>2018-19</u>	<u>2019-20</u>
Produit intérieur brut au prix du marché	1,298,146 2.4	1,328,252 2.3	1,359,989 2.4	1,393,173 2.4	1,427,954 2.5	1,461,853 2.4	1,495,929 2.3	1,530,021 2.3	1,563,814 2.2	1,600,726 2.4	1,639,412 2.4
Dépenses des consommateurs	717,963 1.8	730,095 1.7	743,616 1.9	758,049 1.9	773,653 2.1	790,272 2.1	806,091 2.0	822,356 2.0	839,743 2.1	857,610 2.1	877,091 2.3
Dépenses nettes du gouvernement (biens et services)	220,043 1.6	224,043 1.8	228,332 1.9	232,500 1.8	235,916 1.5	238,866 1.3	241,955 1.3	245,038 1.3	248,117 1.3	251,464 1.3	255,249 1.5
Formation brute de capital fixe	284,517 3.4	293,686 3.2	302,129 2.9	310,348 2.7	319,761 3.0	329,543 3.1	340,217 3.2	351,156 3.2	360,193 2.6	369,871 2.7	381,123 3.0
Gouvernement	35,692 5.6	37,394 4.8	38,669 3.4	40,028 3.5	41,310 3.2	42,437 2.7	43,589 2.7	44,705 2.6	45,854 2.6	47,076 2.7	48,398 2.8
Entreprises	248,942 3.2	256,486 3.0	263,687 2.8	270,600 2.6	278,750 3.0	287,390 3.1	296,881 3.3	306,657 3.3	314,551 2.6	323,009 2.7	332,922 3.1
Construction résidentielle	57,198 -0.5	57,261 0.1	57,508 0.4	58,004 0.9	58,618 1.1	59,474 1.5	60,571 1.8	61,088 0.9	61,106 0.0	61,369 0.4	62,123 1.2
Construction non résidentielle	59,707 3.0	61,273 2.6	62,740 2.4	64,065 2.1	66,149 3.3	68,126 3.0	70,209 3.1	72,845 3.8	74,848 2.7	76,858 2.7	79,204 3.1
Machinerie et équipements	135,181 5.3	141,691 4.8	147,744 4.3	153,380 3.8	159,244 3.8	165,579 4.0	172,490 4.2	179,675 4.2	186,241 3.7	193,176 3.7	200,718 3.9
Demande domestique finale	1,220,540 2.1	1,245,421 2.0	1,271,336 2.1	1,297,817 2.1	1,325,698 2.1	1,354,384 2.2	1,383,164 2.1	1,412,587 2.1	1,441,451 2.0	1,471,626 2.1	1,505,252 2.3
Exportations	591,238 3.8	611,619 3.4	632,412 3.4	654,023 3.4	676,085 3.4	696,448 3.0	716,717 2.9	736,458 2.8	756,640 2.7	778,172 2.8	798,469 2.6
Importations	518,915 3.3	534,157 2.9	549,249 2.8	564,337 2.7	579,708 2.7	594,986 2.6	610,106 2.5	625,298 2.5	640,671 2.5	655,779 2.4	671,277 2.4
Exportations nettes	72,323 7.5	77,462 7.1	83,163 7.4	89,686 7.8	96,376 7.5	101,462 5.3	106,611 5.1	111,160 4.3	115,970 4.3	122,392 5.5	127,192 3.9
Demande finale	1,275,314 2.3	1,304,139 2.3	1,334,384 2.3	1,365,785 2.4	1,398,697 2.4	1,431,213 2.3	1,463,862 2.3	1,496,698 2.2	1,529,137 2.2	1,564,043 2.3	1,601,211 2.4
Variation des stocks	6,267	6,487	6,678	6,855	7,033	7,203	7,376	7,553	7,735	7,946	8,176
Erreur résiduelle	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

A moins d'indication contraire, pour chaque indicateur la première ligne représente le niveau et la seconde, la variation annuelle en pourcentage.

La zone ombragée représente une prévision.

Sources: Le Conference Board du Canada; Statistique Canada.

TABLEAU 2
Total des revenus du gouvernement du Canada
(en millions de dollars)

	<u>1997-98</u>	<u>1998-99</u>	<u>1999-00</u>	<u>2000-01</u>	<u>2001-02</u>	<u>2002-03</u>	<u>2003-04</u>	<u>2004-05</u>	<u>2005-06</u>	<u>2006-07</u>	<u>2007-08</u>	<u>2008-09</u>
Revenus budgétaires	153,162	155,671	165,708	178,590	174,000	178,647	185,635	189,547	195,967	203,606	211,678	219,934
	8.7	1.6	6.4	7.8	-2.6	2.7	3.9	2.1	3.4	3.9	4.0	3.9
Impôts sur le revenu	96,257	96,964	106,047	114,829	110,600	113,674	118,880	121,350	126,068	131,567	137,592	143,335
	15.8	0.7	9.4	8.3	-3.7	2.8	4.6	2.1	3.9	4.4	4.6	4.2
Impôt sur le revenu des particuliers	70,787	72,488	79,378	82,305	80,300	80,858	84,904	87,732	91,951	96,701	101,496	106,072
	11.9	2.4	9.5	3.7	-2.4	0.7	5.0	3.3	4.8	5.2	5.0	4.5
Impôts sur le revenu des sociétés	22,496	21,575	23,170	28,212	26,300	28,751	29,797	29,397	29,871	30,576	31,661	32,690
	32.2	-4.1	7.4	21.8	-6.8	9.3	3.6	-1.3	1.6	2.4	3.6	3.2
Autres	2,974	2,901	3,499	4,312	4,000	4,065	4,179	4,222	4,247	4,290	4,434	4,573
	4.5	-2.5	20.6	23.2	-7.2	1.6	2.8	1.0	0.6	1.0	3.4	3.1
Cotisations d'assurance-emploi	18,802	19,363	18,512	18,731	17,800	17,633	17,199	16,681	16,206	16,156	16,265	16,976
	-5.1	3.0	-4.4	1.2	-5.0	-0.9	-2.5	-3.0	-2.8	-0.3	0.7	4.4
Taxes et droits d'accise	30,860	31,399	32,886	36,116	37,200	39,313	41,076	42,705	44,470	46,252	47,960	49,517
	6.1	1.7	4.7	9.8	3.0	5.7	4.5	4.0	4.1	4.0	3.7	3.2
Taxe sur les produits et services	19,461	20,684	22,790	24,990	25,700	27,201	28,503	29,778	31,209	32,678	34,078	35,330
	7.6	6.3	10.2	9.7	2.8	5.8	4.8	4.5	4.8	4.7	4.3	3.7
Droits de douane à l'importation	2,766	2,359	2,105	2,807	2,786	2,992	3,099	3,180	3,268	3,363	3,388	3,393
	3.4	-14.7	-10.8	33.3	-0.7	7.4	3.6	2.6	2.8	2.9	0.7	0.2
Autres taxes et droits d'accise	8,633	8,356	7,991	8,319	8,714	9,121	9,475	9,747	9,993	10,211	10,494	10,794
	3.5	-3.2	-4.4	4.1	4.7	4.7	3.9	2.9	2.5	2.2	2.8	2.9
Recettes non fiscales	7,243	7,945	8,263	8,914	8,400	8,027	8,480	8,811	9,223	9,630	9,862	10,106
	-18.0	9.7	4.0	7.9	-5.8	-4.4	5.7	3.9	4.7	4.4	2.4	2.5
Revenus de placements	4,427	4,991	5,251	6,144	5,783	5,347	5,744	6,020	6,385	6,737	6,911	7,097
	5.2	12.7	5.2	17.0	-5.9	-7.6	7.4	4.8	6.1	5.5	2.6	2.7
Autres recettes non fiscales	2,816	2,954	3,012	2,770	2,617	2,680	2,736	2,791	2,838	2,893	2,951	3,009
	-39	4.9	2.0	-8.0	-5.5	2.4	2.1	2.0	1.7	1.9	2.0	2.0

À moins d'indication contraire, pour chaque indicateur la première ligne représente le niveau et la seconde, la variation annuelle en pourcentage.

La zone ombragée représente une prévision.

Sources: Le Conference Board du Canada; Ministère des Finances du Canada.

TABLEAU 2
Total des revenus du gouvernement du Canada
(en millions de dollars)

	<u>2009-10</u>	<u>2010-11</u>	<u>2011-12</u>	<u>2012-13</u>	<u>2013-14</u>	<u>2014-15</u>	<u>2015-16</u>	<u>2016-17</u>	<u>2017-18</u>	<u>2018-19</u>	<u>2019-20</u>
<u>Revenus budgétaires</u>	228,249 3.8	236,621 3.7	245,844 3.9	256,109 4.2	267,137 4.3	278,625 4.3	290,474 4.3	302,619 4.2	314,787 4.0	327,831 4.1	341,694 4.2
<u>Impôts sur le revenu</u>	149,302 4.2	155,338 4.0	161,958 4.3	169,378 4.6	177,380 4.7	185,694 4.7	194,364 4.7	203,265 4.6	212,079 4.3	221,626 4.5	231,716 4.6
Impôt sur le revenu des particuliers	110,480 4.2	115,018 4.1	120,053 4.4	125,632 4.6	131,616 4.8	137,842 4.7	144,071 4.5	150,365 4.4	156,980 4.4	163,893 4.4	171,135 4.4
Impôts sur le revenu des sociétés	34,125 4.4	35,496 4.0	36,948 4.1	38,661 4.6	40,548 4.9	42,508 4.8	44,823 5.4	47,311 5.6	49,404 4.4	51,932 5.1	54,673 5.3
Autres	4,697 2.7	4,825 2.7	4,957 2.7	5,086 2.6	5,216 2.6	5,344 2.5	5,470 2.4	5,589 2.2	5,696 1.9	5,801 1.9	5,909 1.9
<u>Cotisations d'assurance-emploi</u>	17,619 3.8	18,228 3.5	18,883 3.6	19,563 3.6	20,285 3.7	21,076 3.9	21,902 3.9	22,748 3.9	23,640 3.9	24,577 4.0	25,562 4.0
<u>Taxes et droits d'accise</u>	50,978 2.9	52,459 2.9	54,075 3.1	55,813 3.2	57,697 3.4	59,734 3.5	61,817 3.5	63,956 3.5	66,155 3.4	68,444 3.5	70,946 3.7
Taxe sur les produits et services	36,486 3.3	37,662 3.2	38,960 3.4	40,370 3.6	41,913 3.8	43,587 4.0	45,293 3.9	47,047 3.9	48,859 3.9	50,749 3.9	52,825 4.1
Droits de douane à l'importation	3,398 0.1	3,401 0.1	3,407 0.2	3,414 0.2	3,424 0.3	3,437 0.4	3,446 0.3	3,456 0.3	3,464 0.2	3,471 0.2	3,487 0.5
Autres taxes et droits d'accise	11,094 2.8	11,395 2.7	11,709 2.7	12,028 2.7	12,361 2.8	12,711 2.8	13,077 2.9	13,453 2.9	13,832 2.8	14,224 2.8	14,633 2.9
<u>Recettes non fiscales</u>	10,351 2.4	10,596 2.4	10,928 3.1	11,355 3.9	11,775 3.7	12,121 2.9	12,391 2.2	12,650 2.1	12,912 2.1	13,184 2.1	13,470 2.2
Revenus de placements	7,285 2.6	7,473 2.6	7,746 3.6	8,112 4.7	8,467 4.4	8,745 3.3	8,943 2.3	9,130 2.1	9,319 2.1	9,517 2.1	9,725 2.2
Autres recettes non fiscales	3,066 1.9	3,123 1.8	3,182 1.9	3,243 1.9	3,308 2.0	3,376 2.1	3,448 2.1	3,520 2.1	3,593 2.1	3,667 2.1	3,745 2.1

À moins d'indication contraire, pour chaque indicateur la première ligne représente le niveau et la seconde, la variation annuelle en pourcentage.

La zone ombragée représente une prévision.

Sources: Le Conference Board du Canada; Ministère des Finances du Canada.

TABLEAU 2A
Total des dépenses du gouvernement du Canada
(en millions de dollars)

	<u>1997-98</u>	<u>1998-99</u>	<u>1999-00</u>	<u>2000-01</u>	<u>2001-02</u>	<u>2002-03</u>	<u>2003-04</u>	<u>2004-05</u>	<u>2005-06</u>	<u>2006-07</u>	<u>2007-08</u>	<u>2008-09</u>
Dépenses budgétaires	149,684	152,787	153,410	161,442	168,000	175,342	181,026	186,777	191,553	196,683	201,952	207,050
	-0.1	2.1	0.4	5.2	4.1	4.4	3.2	3.2	2.6	2.7	2.7	2.5
Dépenses de programmes	108,753	111,393	111,763	119,348	128,800	136,040	139,614	144,855	149,621	154,717	160,198	165,730
	3.8	2.4	0.3	6.8	7.9	5.6	2.6	3.8	3.3	3.4	3.5	3.5
Paiements de transfert aux particuliers	34,067	34,665	34,711	37,159	39,300	41,805	41,902	43,213	44,588	46,240	47,956	49,767
	0.2	1.8	0.1	7.1	5.8	6.4	0.2	3.1	3.2	3.7	3.7	3.8
Prestations aux aînés	22,225	22,781	23,410	24,256	25,035	26,077	27,100	28,049	28,946	29,959	31,063	32,287
		2.5	2.8	3.6	3.2	4.2	3.9	3.5	3.2	3.5	3.7	3.9
Prestations d'assurance-emploi	11,842	11,884	11,301	11,444	14,265	15,728	14,802	15,164	15,643	16,281	16,893	17,480
	-4.3	0.4	-4.9	1.3	26.5	10.3	-5.9	2.4	3.2	4.1	3.8	3.5
Autres transferts aux particuliers	0	0	0	1,459	0	0	0	0	0	0	0	0
Paiements de transferts aux autres administrations	20,504	25,523	23,243	24,724	27,200	28,868	30,095	31,633	32,618	33,656	34,719	35,766
	-7.5	24.5	-8.9	6.4	10.0	6.1	4.3	5.1	3.1	3.2	3.2	3.0
TCSPS	12,421	16,018	14,891	13,500	17,300	18,600	19,300	20,400	21,000	21,623	22,215	22,802
	-16.7	29.0	-7.0	-9.3	28.1	7.5	3.8	5.7	2.9	3.0	2.7	2.6
Accords fiscaux	10,000	11,645	10,721	12,684	12,354	12,787	13,428	13,949	14,455	15,003	15,608	16,196
	6.2	16.4	-7.9	18.3	-2.6	3.5	5.0	3.9	3.6	3.8	4.0	3.8
Paiements de remplacement pour programmes permanents	-2,108	-2,150	-2,425	-2,460	-2,454	-2,519	-2,633	-2,717	-2,837	-2,970	-3,105	-3,233
	4.7	2.0	12.8	1.4	-0.3	2.7	4.5	3.2	4.4	4.7	4.5	4.1
Autres transferts aux autres administrations	191	10	56	1,000	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses directes de programmes	54,182	51,205	53,809	57,465	62,300	65,367	67,617	70,009	72,414	74,821	77,523	80,197
	11.3	-5.5	5.1	6.8	8.4	4.9	3.4	3.5	3.4	3.3	3.6	3.4
Frais de la dette publique	40,931	41,394	41,647	42,094	39,200	39,302	41,412	41,922	41,932	41,966	41,754	41,320
	-9.0	1.1	0.6	1.1	-6.9	0.3	5.4	1.2	0.0	0.1	-0.5	-1.0

À moins d'indication contraire, pour chaque indicateur la première ligne représente le niveau et la seconde, la variation annuelle en pourcentage.

La zone ombragée représente une prévision.

Sources: Le Conference Board du Canada; Ministère des Finances du Canada.

TABLEAU 2A
Total des dépenses du gouvernement du Canada
(en millions de dollars)

	<u>2009-10</u>	<u>2010-11</u>	<u>2011-12</u>	<u>2012-13</u>	<u>2013-14</u>	<u>2014-15</u>	<u>2015-16</u>	<u>2016-17</u>	<u>2017-18</u>	<u>2018-19</u>	<u>2019-20</u>
Dépenses budgétaires	212,003 2.4	216,814 2.3	222,140 2.5	227,970 2.6	233,543 2.4	238,508 2.1	242,922 1.9	246,925 1.6	250,372 1.4	253,501 1.2	256,239 1.1
Dépenses de programmes	171,381 3.4	177,176 3.4	183,402 3.5	190,098 3.7	197,081 3.7	204,349 3.7	211,970 3.7	219,845 3.7	227,828 3.6	236,202 3.7	244,991 3.7
Paiements de transferts aux particuliers	51,635 3.8	53,603 3.8	55,829 4.2	58,330 4.5	60,836 4.3	63,418 4.2	66,154 4.3	69,010 4.3	71,922 4.2	74,947 4.2	78,141 4.3
Prestations aux aînés	33,545 3.9	34,841 3.9	36,356 4.3	38,161 5.0	39,989 4.8	41,874 4.7	43,865 4.8	45,946 4.7	48,109 4.7	50,418 4.8	52,915 5.0
Prestations d'assurance-emploi	18,090 3.5	18,762 3.7	19,473 3.8	20,168 3.6	20,847 3.4	21,544 3.3	22,289 3.5	23,063 3.5	23,812 3.2	24,529 3.0	25,226 2.8
Autres transferts aux particuliers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Paiements de transfert aux autres administrations	36,840 3.0	37,949 3.0	39,096 3.0	40,297 3.1	41,574 3.2	42,900 3.2	44,276 3.2	45,674 3.2	47,092 3.1	48,605 3.2	50,191 3.3
TCSPS	23,401 2.6	24,037 2.7	24,697 2.7	25,389 2.8	26,115 2.9	26,866 2.9	27,635 2.9	28,402 2.8	29,194 2.8	30,041 2.9	30,932 3.0
Accords fiscaux	16,796 3.7	17,397 3.6	18,027 3.6	18,694 3.7	19,414 3.9	20,165 3.9	20,946 3.9	21,755 3.9	22,568 3.7	23,429 3.8	24,328 3.8
Paiements de remplacement pour programmes permanents	-3,357 3.8	-3,485 3.8	-3,628 4.1	-3,786 4.4	-3,955 4.5	-4,130 4.4	-4,305 4.2	-4,483 4.1	-4,670 4.2	-4,865 4.2	-5,069 4.2
Autres transferts aux autres administrations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses directes de programmes	82,906 3.4	85,625 3.3	88,477 3.3	91,471 3.4	94,671 3.5	98,031 3.5	101,541 3.6	105,161 3.6	108,814 3.5	112,650 3.5	116,659 3.6
Frais de la dette publique	40,622 -1.7	39,638 -2.4	38,738 -2.3	37,872 -2.2	36,462 -3.7	34,158 -6.3	30,953 -9.4	27,080 -12.5	22,545 -16.7	17,300 -23.3	11,248 -35.0

A moins d'indication contraire, pour chaque indicateur la première ligne représente le niveau et la seconde, la variation annuelle en pourcentage.

La zone ombragée représente une prévision.

Sources: Le Conference Board du Canada; Ministère des Finances du Canada.

TABLEAU 2B
Solde budgétaire et dette nette du gouvernement du Canada
(en millions de dollars)

	<u>1997-98</u>	<u>1998-99</u>	<u>1999-00</u>	<u>2000-01</u>	<u>2001-02</u>	<u>2002-03</u>	<u>2003-04</u>	<u>2004-05</u>	<u>2005-06</u>	<u>2006-07</u>	<u>2007-08</u>	<u>2008-09</u>
Revenus budgétaires	153,162	155,671	165,708	178,590	174,000	178,647	185,635	189,547	195,967	203,606	211,678	219,934
	8.7	1.6	6.4	7.8	-2.6	2.7	3.9	2.1	3.4	3.9	4.0	3.9
Dépenses de programmes	108,753	111,393	111,763	119,348	128,800	136,040	139,614	144,855	149,621	154,717	160,198	165,730
	3.8	2.4	0.3	6.8	7.9	5.6	2.6	3.8	3.3	3.4	3.5	3.5
Solde de fonctionnement	44,409	44,278	53,945	59,242	45,200	42,607	46,021	44,692	46,346	48,889	51,480	54,203
	23.1	-0.3	21.8	9.8	-23.7	-5.7	8.0	-2.9	3.7	5.5	5.3	5.3
Frais de la dette publique	40,931	41,394	41,647	42,094	39,200	39,302	41,412	41,922	41,932	41,966	41,754	41,320
	-9.0	1.1	0.6	1.1	-6.9	0.3	5.4	1.2	0.0	0.1	-0.5	-1.0
Solde budgétaire	3,478	2,884	12,298	17,148	6,000	3,305	4,609	2,770	4,414	6,923	9,727	12,883
Solde budgétaire en pourcentage du PIB	0.4	0.3	1.2	1.6	0.5	0.3	0.4	0.2	0.3	0.5	0.7	0.9
Dette publique nette	579,708	576,824	564,526	547,378	541,378	538,073	533,464	530,694	526,280	519,357	509,631	496,747
	-0.6	-0.5	-2.1	-3.0	-1.1	-0.6	-0.9	-0.5	-0.8	-1.3	-1.9	-2.5
Dette portant sur intérêt	594,825	594,985	597,932	589,232	586,411	583,106	578,497	575,727	571,313	564,390	554,664	541,780
	-1.0	0.0	0.5	-1.5	-0.5	-0.6	-0.8	-0.5	-0.8	-1.2	-1.7	-2.3
Autre passif	43,700	45,316	40,748	43,644	38,270	39,429	41,706	46,511	50,744	52,519	54,450	56,421
	9.0	3.7	-10.1	7.1	-12.3	3.0	5.8	11.5	9.1	3.5	3.7	3.6
Total de l'actif	58,817	63,477	74,154	85,498	83,303	84,462	86,739	91,544	95,777	97,552	99,483	101,454
	2.3	7.9	16.8	15.3	-2.6	1.4	2.7	5.5	4.6	1.9	2.0	2.0
Dette nette par habitant (\$)	19,313	19,054	18,492	17,772	17,408	17,169	16,890	16,673	16,410	16,074	15,656	15,148
	-1.6	-1.3	-2.9	-3.9	-2.0	-1.4	-1.6	-1.3	-1.6	-2.1	-2.6	-3.2
Dette nette en pourcentage du PIB	65.0	62.3	56.3	50.6	49.5	46.7	43.8	41.8	39.8	37.7	35.4	33.1

À moins d'indication contraire, pour chaque indicateur la première ligne représente le niveau et la seconde, la variation annuelle en pourcentage.

La zone ombragée représente une prévision.

Sources: Le Conference Board du Canada; Ministère des Finances du Canada.

TABLEAU 2B**Solde budgétaire et dette nette du gouvernement du Canada**

(en millions de dollars)

	<u>2009-10</u>	<u>2010-11</u>	<u>2011-12</u>	<u>2012-13</u>	<u>2013-14</u>	<u>2014-15</u>	<u>2015-16</u>	<u>2016-17</u>	<u>2017-18</u>	<u>2018-19</u>	<u>2019-20</u>
Revenus budgétaires	228,249 3.8	236,621 3.7	245,844 3.9	256,109 4.2	267,137 4.3	278,625 4.3	290,474 4.3	302,619 4.2	314,787 4.0	327,831 4.1	341,694 4.2
Dépenses de programmes	171,381 3.4	177,176 3.4	183,402 3.5	190,098 3.7	197,081 3.7	204,349 3.7	211,970 3.7	219,845 3.7	227,828 3.6	236,202 3.7	244,991 3.7
Solde de fonctionnement	56,868 4.9	59,445 4.5	62,442 5.0	66,011 5.7	70,056 6.1	74,275 6.0	78,504 5.7	82,774 5.4	86,959 5.1	91,630 5.4	96,704 5.5
Frais de la dette publique	40,622 -1.7	39,638 -2.4	38,738 -2.3	37,872 -2.2	36,462 -3.7	34,158 -6.3	30,953 -9.4	27,080 -12.5	22,545 -16.7	17,300 -23.3	11,248 -35.0
Solde budgétaire	16,247	19,807	23,704	28,139	33,594	40,117	47,551	55,694	64,414	74,330	85,455
Solde budgétaire en pourcentage du PIB	1.0	1.2	1.4	1.6	1.8	2.1	2.4	2.7	3.0	3.3	3.6
Dette publique nette	480,501 -3.3	460,694 -4.1	436,990 -5.1	408,851 -6.4	375,257 -8.2	335,140 -10.7	287,589 -14.2	231,894 -19.4	167,480 -27.8	93,150 -44.4	7,695 -91.7
Dette portant sur intérêt	525,534 -3.0	505,727 -3.8	482,023 -4.7	453,884 -5.8	420,290 -7.4	380,173 -9.5	332,622 -12.5	276,927 -16.7	212,513 -23.3	138,183 -35.0	52,728 -61.8
Autre passif	58,432 3.6	60,562 3.6	62,777 3.7	65,028 3.6	67,321 3.5	69,667 3.5	72,066 3.4	74,505 3.4	77,047 3.4	79,726 3.5	82,485 3.5
Total de l'actif	103,465 2.0	105,595 2.1	107,810 2.1	110,061 2.1	112,354 2.1	114,700 2.1	117,099 2.1	119,538 2.1	122,080 2.1	124,759 2.2	127,518 2.2
Dette nette par habitant (\$)	14,546 -4.0	13,845 -4.8	13,038 -5.8	12,111 -7.1	11,035 -8.9	9,785 -11.3	8,336 -14.8	6,673 -19.9	4,785 -28.3	2,642 -44.8	217 -91.8
Dette nette en pourcentage du PIB	30.8	28.4	25.9	23.3	20.5	17.5	14.4	11.1	7.7	4.1	0.3

À moins d'indication contraire, pour chaque indicateur la première ligne représente le niveau et la seconde, la variation annuelle en pourcentage.

La zone ombragée représente une prévision.

Sources: Le Conference Board du Canada; Ministère des Finances du Canada.

TABLEAU 3
Total des revenus des gouvernements provinciaux et territoriaux
(en millions de dollars)

	<u>1997-98</u>	<u>1998-99</u>	<u>1999-00</u>	<u>2000-01</u>	<u>2001-02</u>	<u>2002-03</u>	<u>2003-04</u>	<u>2004-05</u>	<u>2005-06</u>	<u>2006-07</u>	<u>2007-08</u>	<u>2008-09</u>
<u>Revenus budgétaires</u>	158,729	166,691 5.0	180,801 8.5	195,871 8.3	189,207 -3.4	198,023 4.7	206,856 4.5	213,041 3.0	219,487 3.0	226,573 3.2	235,399 3.9	244,079 3.7
<u>Revenus autonomes</u>	135,003 7.4	140,481 4.1	153,846 9.5	166,595 8.3	156,072 -6.3	163,305 4.6	170,775 4.6	175,740 2.9	181,018 3.0	187,219 3.4	194,777 4.0	202,206 3.8
Impôts sur le revenu des particuliers	45,585 4.0	48,534 6.5	50,669 4.4	51,766 2.2	50,510 -2.4	51,134 1.2	53,550 4.7	55,513 3.7	58,092 4.6	60,863 4.8	63,392 4.2	65,885 3.9
Impôts sur le revenu des sociétés	18,503 15.0	18,341 -0.9	19,065 3.9	22,147 16.2	20,107 -9.2	23,144 15.1	24,717 6.8	24,184 -2.2	23,416 -3.2	23,092 -1.4	23,912 3.6	24,689 3.2
Taxes à la consommation	23,003 4.4	24,808 7.8	26,509 6.9	28,506 7.5	28,882 1.3	30,019 3.9	31,008 3.3	32,353 4.3	33,760 4.3	35,240 4.4	36,993 5.0	38,721 4.7
Autres revenus	47,912 9.4	48,798 1.8	57,603 18.0	64,177 11.4	56,573 -11.8	59,009 4.3	61,500 4.2	63,690 3.6	65,750 3.2	68,023 3.5	70,480 3.6	72,911 3.4
<u>Principaux transferts du gouvernement du Canada</u>	23,726	26,210 10.5	26,955 2.8	29,275 8.6	33,135 13.2	34,718 4.8	36,081 3.9	37,301 3.4	38,470 3.1	39,354 2.3	40,622 3.2	41,873 3.1
TCSPS	12,402	12,471 0.6	14,241 14.2	15,538 9.1	18,843 21.3	19,285 2.3	19,950 3.4	20,550 3.0	21,150 2.9	21,623 2.2	22,215 2.7	22,802 2.6
Accords fiscaux	9,520	11,957 25.6	10,862 -9.2	12,149 11.8	12,001 -1.2	12,974 8.1	13,614 4.9	14,136 3.8	14,642 3.6	15,003 2.5	15,608 4.0	16,196 3.8
Paiements de remplacement pour programmes permanents	-2,108	-2,150 2.0	-2,425 12.8	-2,460 1.4	-2,454 -0.2	-2,519 2.6	-2,633 4.5	-2,717 3.2	-2,837 4.4	-2,970 4.7	-3,105 4.5	-3,233 4.1
Autres transferts du gouvernement du Canada*	3,912	3,932 0.5	4,277 8.8	4,048 -5.3	4,745 17.2	4,978 4.9	5,149 3.4	5,332 3.5	5,515 3.4	5,698 3.3	5,904 3.6	6,108 3.4

A moins d'indication contraire, pour chaque indicateur la première ligne représente le niveau et la seconde, la variation annuelle en pourcentage.

La zone ombragée représente une prévision.

*Transfers not recorded as direct transfers to other levels of government by the Government of Canada, but which are recorded as transfers in the Public Accounts of the provincial/territorial governments.

Sources: Le Conference Board du Canada; Ministères des Finances provinciaux et territoriaux.

TABLEAU 3
Total des revenus des gouvernements provinciaux et territoriaux
(en millions de dollars)

	<u>2009-10</u>	<u>2010-11</u>	<u>2011-12</u>	<u>2012-13</u>	<u>2013-14</u>	<u>2014-15</u>	<u>2015-16</u>	<u>2016-17</u>	<u>2017-18</u>	<u>2018-19</u>	<u>2019-20</u>
<u>Revenus budgétaires</u>	252,976 3.6	262,047 3.6	271,563 3.6	281,851 3.8	292,916 3.9	304,587 4.0	316,945 4.1	329,734 4.0	342,693 3.9	356,587 4.1	371,250 4.1
<u>Revenus autonomes</u>	209,822 3.8	217,578 3.7	225,729 3.7	234,588 3.9	244,133 4.1	254,221 4.1	264,936 4.2	276,051 4.2	287,314 4.1	299,403 4.2	312,175 4.3
Impôts sur le revenu des particuliers	68,298 3.7	70,984 3.9	73,873 4.1	77,123 4.4	80,646 4.6	84,362 4.6	88,125 4.5	91,970 4.4	96,100 4.5	100,475 4.6	105,084 4.6
Impôts sur le revenu des sociétés	25,773 4.4	26,808 4.0	27,905 4.1	29,198 4.6	30,624 4.9	32,104 4.8	33,853 5.4	35,732 5.6	37,312 4.4	39,222 5.1	41,292 5.3
Taxes à la consommation	40,377 4.3	41,940 3.9	43,512 3.7	45,106 3.7	46,792 3.7	48,631 3.9	50,643 4.1	52,742 4.1	54,974 4.2	57,291 4.2	59,740 4.3
Autres revenus	75,374 3.4	77,845 3.3	80,439 3.3	83,161 3.4	86,070 3.5	89,124 3.5	92,315 3.6	95,607 3.6	98,928 3.5	102,415 3.5	106,060 3.6
<u>Principaux transferts du gouvernement du Canada</u>	43,154 3.1	44,469 3.0	45,834 3.1	47,263 3.1	48,784 3.2	50,366 3.2	52,008 3.3	53,683 3.2	55,379 3.2	57,184 3.3	59,075 3.3
TCSPS	23,401 2.6	24,037 2.7	24,697 2.7	25,389 2.8	26,115 2.9	26,866 2.9	27,635 2.9	28,402 2.8	29,194 2.8	30,041 2.9	30,932 3.0
Accords fiscaux	16,796 3.7	17,397 3.6	18,027 3.6	18,694 3.7	19,414 3.9	20,165 3.9	20,946 3.9	21,755 3.9	22,568 3.7	23,429 3.8	24,328 3.8
Paiements de remplacement pour programmes permanents	-3,357 3.8	-3,485 3.8	-3,628 4.1	-3,786 4.4	-3,955 4.5	-4,130 4.4	-4,305 4.2	-4,483 4.1	-4,670 4.2	-4,865 4.2	-5,069 4.2
Autres transferts du gouvernement du Canada*	6,314 3.4	6,521 3.3	6,738 3.3	6,966 3.4	7,210 3.5	7,466 3.5	7,733 3.6	8,009 3.6	8,287 3.5	8,579 3.5	8,884 3.6

A moins d'indication contraire, pour chaque indicateur la première ligne représente le niveau et la seconde, la variation annuelle en pourcentage.

La zone ombragée représente une prévision.

*Transfers not recorded as direct transfers to other levels of government by the Government of Canada, but which are recorded as transfers in the Public Accounts of the provincial/territorial governments.

Sources: Le Conference Board du Canada; Ministères des Finances provinciaux et territoriaux.

TABLEAU 3A
Total des dépenses des gouvernements provinciaux et territoriaux, solde budgétaires et dette nette

(en millions de dollars)

	<u>1997-98</u>	<u>1998-99</u>	<u>1999-00</u>	<u>2000-01</u>	<u>2001-02</u>	<u>2002-03</u>	<u>2003-04</u>	<u>2004-05</u>	<u>2005-06</u>	<u>2006-07</u>	<u>2007-08</u>	<u>2008-09</u>
Dépenses budgétaires	162,000 2.8	168,315 3.9	177,849 5.7	182,126 2.4	190,998 4.9	198,584 4.0	207,303 4.4	215,403 3.9	223,134 3.6	231,476 3.7	240,438 3.9	249,694 3.8
Dépenses de programmes	140,453 2.2	146,420 4.2	155,752 6.4	159,682 2.5	169,624 6.2	176,664 4.2	184,025 4.2	191,608 4.1	198,996 3.9	206,786 3.9	215,102 4.0	223,697 4.0
Santé	51,347	54,914 6.9	59,406 8.2	63,533 6.9	68,351 7.6	71,564 4.7	75,142 5.0	79,009 5.1	82,960 5.0	87,129 5.0	91,596 5.1	96,344 5.2
Part des revenus totaux		32.9	32.9	32.4	36.1	36.1	36.3	37.1	37.8	38.5	38.9	39.5
Éducation	34,210	36,464 6.6	38,337 5.1	38,144 -0.5	41,454 8.7	42,946 3.6	44,312 3.2	45,658 3.0	46,866 2.6	48,266 3.0	49,749 3.1	51,235 3.0
Part des revenus totaux		21.9	21.2	19.5	21.9	21.7	21.4	21.4	21.4	21.3	21.1	21.0
Services sociaux	20,064 1.0	19,812 -1.3	19,649 -0.8	20,052 2.0	20,981 4.6	21,650 3.2	22,271 2.9	22,894 2.8	23,451 2.4	24,083 2.7	24,741 2.7	25,411 2.7
Autres dépenses de programmes	34,832 3.5	35,230 1.1	38,360 8.9	37,953 -1.1	38,838 2.3	40,504 4.3	42,301 4.4	44,048 4.1	45,720 3.8	47,308 3.5	49,016 3.6	50,707 3.4
Service de la dette	21,548 6.8	21,894 1.6	22,097 0.9	22,444 1.6	21,374 -4.8	21,919 2.6	23,278 6.2	23,795 2.2	24,137 1.4	24,690 2.3	25,336 2.6	25,998 2.6
Ajustements divers	-555	-590	-221	-1,732	1,428	0	0	0	0	0	0	0
Solde d'opération	18,276	20,271 10.9	25,049 23.6	36,188 44.5	19,583 -45.9	21,358 9.1	22,831 6.9	21,433 -6.1	20,491 -4.4	19,787 -3.4	20,297 2.6	20,383 0.4
Solde budgétaire	-3,826	-2,213 -42.1	2,731 -223.4	12,013 339.8	-364 -103.0	-561 54.2	-447 -20.2	-2,362 428.0	-3,646 54.4	-4,903 34.5	-5,039 2.8	-5,615 11.4
Solde budgétaire en pourcentage du PIB	-0.4	-0.2	0.3	1.1	0.0	0.0	0.0	-0.2	-0.3	-0.4	-0.4	-0.4
Dette nette	257,649	261,279 1.4	261,212 0.0	251,503 -3.7	252,913 0.6	253,474 0.2	253,921 0.2	256,284 0.9	259,930 1.4	264,833 1.9	269,872 1.9	275,487 2.1
Dette nette par habitant (\$)	8,583	8,631	8,557	8,166	8,132	8,088	8,039	8,052	8,105	8,196	8,291	8,401
Dette nette en pourcentage du PIB	28.9	28.2	26.1	23.3	23.1	22.0	20.9	20.2	19.7	19.2	18.8	18.4

À moins d'indication contraire, pour chaque indicateur la première ligne représente le niveau et la seconde, la variation annuelle en pourcentage.

La zone ombragée représente une prévision.

Sources: Le Conference Board du Canada; Ministères des Finances provinciaux et territoriaux.

TABLEAU 3A

Total des dépenses des gouvernements provinciaux et territoriaux, solde budgétaires et dette nette

(en millions de dollars)

	<u>2009-10</u>	<u>2010-11</u>	<u>2011-12</u>	<u>2012-13</u>	<u>2013-14</u>	<u>2014-15</u>	<u>2015-16</u>	<u>2016-17</u>	<u>2017-18</u>	<u>2018-19</u>	<u>2019-20</u>
Dépenses budgétaires	259,240 3.8	269,146 3.8	279,883 4.0	291,421 4.1	303,491 4.1	315,748 4.0	328,196 3.9	341,045 3.9	354,346 3.9	368,539 4.0	383,521 4.1
Dépenses de programmes	232,529 3.9	241,666 3.9	251,271 4.0	261,229 4.0	271,627 4.0	282,399 4.0	293,613 4.0	305,279 4.0	317,391 4.0	330,359 4.1	344,085 4.2
Santé	101,356 5.2	106,687 5.3	112,296 5.3	118,110 5.2	124,141 5.1	130,409 5.0	136,982 5.0	143,807 5.0	150,872 4.9	158,455 5.0	166,487 5.1
Part des revenus totaux	40.1	40.7	41.4	41.9	42.4	42.8	43.2	43.6	44.0	44.4	44.8
Éducation	52,672 2.8	54,086 2.7	55,575 2.8	57,098 2.7	58,677 2.8	60,250 2.7	61,824 2.6	63,509 2.7	65,367 2.9	67,420 3.1	69,632 3.3
Part des revenus totaux	20.8	20.6	20.5	20.3	20.0	19.8	19.5	19.3	19.1	18.9	18.8
Services sociaux	26,081 2.6	26,754 2.6	27,457 2.6	28,185 2.7	28,950 2.7	29,758 2.8	30,606 2.8	31,472 2.8	32,351 2.8	33,258 2.8	34,205 2.8
Autres dépenses de programmes	52,420 3.4	54,139 3.3	55,942 3.3	57,835 3.4	59,859 3.5	61,983 3.5	64,202 3.6	66,491 3.6	68,801 3.5	71,226 3.5	73,761 3.6
Service de la dette	26,710 2.7	27,480 2.9	28,611 4.1	30,193 5.5	31,865 5.5	33,349 4.7	34,583 3.7	35,766 3.4	36,955 3.3	38,180 3.3	39,436 3.3
Ajustements divers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Solde d'opération	20,447 0.3	20,382 -0.3	20,292 -0.4	20,623 1.6	21,290 3.2	22,188 4.2	23,331 5.2	24,454 4.8	25,303 3.5	26,228 3.7	27,166 3.6
Solde budgétaire	-6,264 11.6	-7,099 13.3	-8,319 17.2	-9,570 15.0	-10,575 10.5	-11,161 5.5	-11,252 0.8	-11,312 0.5	-11,653 3.0	-11,952 2.6	-12,270 2.7
Solde budgétaire en pourcentage du PIB	-0.4	-0.4	-0.5	-0.5	-0.6	-0.6	-0.6	-0.5	-0.5	-0.5	-0.5
Dette nette	281,750 2.3	288,849 2.5	297,169 2.9	306,739 3.2	317,314 3.4	328,475 3.5	339,726 3.4	351,038 3.3	362,691 3.3	374,642 3.3	386,913 3.3
Dette nette par habitant (\$)	8,529	8,681	8,866	9,086	9,331	9,590	9,847	10,101	10,361	10,625	10,894
Dette nette en pourcentage du PIB	18.1	17.8	17.6	17.4	17.3	17.2	17.0	16.9	16.7	16.6	16.4

À moins d'indication contraire, pour chaque indicateur la première ligne représente le niveau et la seconde, la variation annuelle en pourcentage.

La zone ombragée représente une prévision.

Sources: Le Conference Board du Canada; Ministères des Finances provinciaux et territoriaux.

TABLEAU 4**Dépenses en santé par habitant des gouvernements provinciaux et territoriaux selon le groupe d'âge**

	1997-98	1998-99	1999-00	2000-01	2001-02	2002-03	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08	2008-09
Dépenses en santé par habitant (\$)	1,711 1.0	1,814 6.0	1,946 7.3	2,063 6.0	2,198 6.5	2,284 3.9	2,379 4.2	2,482 4.3	2,587 4.2	2,697 4.2	2,814 4.3	2,938 4.4
Âgés de 0 à 14	739 3.3	798 8.0	871 9.1	911 4.6	957 5.0	977 2.1	1,000 2.3	1,026 2.6	1,050 2.4	1,075 2.4	1,102 2.5	1,130 2.5
Âgés de 15 à 24	938 1.2	968 3.3	1,036 7.0	1,091 5.3	1,156 6.0	1,196 3.5	1,241 3.7	1,288 3.8	1,333 3.5	1,381 3.6	1,431 3.7	1,485 3.8
Âgés de 25 à 34	1,047 2.3	1,120 7.0	1,224 9.4	1,276 4.2	1,330 4.2	1,357 2.0	1,390 2.4	1,426 2.6	1,461 2.5	1,498 2.5	1,537 2.6	1,578 2.7
Âgés de 35 à 44	904 2.0	953 5.4	1,021 7.1	1,065 4.2	1,115 4.7	1,139 2.1	1,165 2.3	1,193 2.4	1,219 2.2	1,246 2.2	1,276 2.4	1,309 2.6
Âgés de 45 à 54	1,187 2.0	1,247 5.1	1,317 5.6	1,378 4.6	1,453 5.5	1,496 3.0	1,541 3.0	1,589 3.1	1,635 2.9	1,682 2.9	1,733 3.1	1,787 3.1
Âgés de 55 à 64	1,961 3.1	2,078 6.0	2,202 6.0	2,302 4.5	2,420 5.2	2,473 2.2	2,548 3.0	2,631 3.3	2,709 3.0	2,791 3.0	2,877 3.1	2,968 3.2
Âgés de 65 à 74	4,261 -0.3	4,522 6.1	4,847 7.2	5,121 5.6	5,445 6.3	5,631 3.4	5,836 3.6	6,055 3.8	6,273 3.6	6,491 3.5	6,722 3.6	6,958 3.5
Âgés de 75 à 84	7,764 -2.9	8,086 4.2	8,488 5.0	8,973 5.7	9,543 6.4	9,890 3.6	10,277 3.9	10,708 4.2	11,140 4.0	11,576 3.9	12,042 4.0	12,527 4.0
Âgés de 85 et plus	15,647 -3.6	15,951 1.9	16,423 3.0	17,397 5.9	18,629 7.1	19,222 3.2	19,892 3.5	20,567 3.4	21,110 2.6	21,734 3.0	22,429 3.2	23,226 3.6
Âgés de 65 et plus	6,515 -1.5	6,842 5.0	7,262 6.1	7,740 6.6	8,296 7.2	8,639 4.1	9,009 4.3	9,401 4.4	9,803 4.3	10,210 4.1	10,632 4.1	11,045 3.9

À moins d'indication contraire, pour chaque indicateur la première ligne représente le niveau et la seconde, la variation annuelle en pourcentage.

La zone ombragée représente une prévision.

Sources: Le Conference Board du Canada; Santé Canada; Institut Canadien de l'Information sur la Santé (ICIS).

TABLEAU 4
Dépenses en santé par habitant des gouvernements provinciaux et territoriaux selon le groupe d'âge

	2009-10	2010-11	2011-12	2012-13	2013-14	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20
Dépenses en santé par habitant (\$)	3,068 4.4	3,206 4.5	3,351 4.5	3,499 4.4	3,651 4.3	3,807 4.3	3,970 4.3	4,138 4.2	4,310 4.2	4,494 4.3	4,688 4.3
Âgés de 0 à 14	1,160 2.6	1,192 2.8	1,224 2.8	1,255 2.5	1,286 2.5	1,318 2.5	1,350 2.4	1,384 2.5	1,418 2.5	1,455 2.6	1,492 2.6
Âgés de 15 à 24	1,542 3.8	1,602 3.9	1,664 3.9	1,726 3.8	1,790 3.7	1,856 3.7	1,927 3.8	1,995 3.5	2,062 3.4	2,132 3.4	2,205 3.4
Âgés de 25 à 34	1,622 2.8	1,670 3.0	1,719 2.9	1,767 2.8	1,816 2.7	1,865 2.7	1,915 2.7	1,966 2.6	2,017 2.6	2,072 2.7	2,129 2.8
Âgés de 35 à 44	1,343 2.6	1,377 2.5	1,411 2.5	1,444 2.4	1,480 2.4	1,516 2.5	1,555 2.5	1,594 2.5	1,632 2.4	1,673 2.5	1,716 2.6
Âgés de 45 à 54	1,844 3.2	1,906 3.4	1,970 3.4	2,034 3.2	2,097 3.1	2,159 3.0	2,223 3.0	2,288 2.9	2,354 2.9	2,425 3.0	2,498 3.0
Âgés de 55 à 64	3,061 3.1	3,159 3.2	3,265 3.3	3,374 3.3	3,475 3.0	3,578 3.0	3,683 2.9	3,789 2.9	3,899 2.9	4,011 2.9	4,131 3.0
Âgés de 65 à 74	7,211 3.6	7,487 3.8	7,764 3.7	8,015 3.2	8,305 3.6	8,613 3.7	8,927 3.6	9,245 3.6	9,565 3.5	9,901 3.5	10,241 3.4
Âgés de 75 à 84	13,045 4.1	13,578 4.1	14,123 4.0	14,668 3.9	15,211 3.7	15,763 3.6	16,343 3.7	16,911 3.5	17,487 3.4	18,071 3.3	18,698 3.5
Âgés de 85 et plus	24,050 3.5	24,927 3.6	25,841 3.7	26,758 3.6	27,664 3.4	28,603 3.4	29,536 3.3	30,483 3.2	31,462 3.2	32,505 3.3	33,607 3.4
Âgés de 65 et plus	11,466 3.8	11,906 3.8	12,335 3.6	12,691 2.9	13,074 3.0	13,479 3.1	13,900 3.1	14,330 3.1	14,766 3.0	15,226 3.1	15,691 3.1

À moins d'indication contraire, pour chaque indicateur la première ligne représente le niveau et la seconde, la variation annuelle en pourcentage.

La zone ombragée représente une prévision.

Sources: Le Conference Board du Canada; Santé Canada; Institut Canadien de l'Information sur la Santé (ICIS).

TABLEAU 5**Dépenses en éducation des gouvernements provinciaux et territoriaux selon le niveau d'enseignement et par étudiant et effectifs scolaires selon le niveau d'enseignement**

	<u>1997-98</u>	<u>1998-99</u>	<u>1999-00</u>	<u>2000-01</u>	<u>2001-02</u>	<u>2002-03</u>	<u>2003-04</u>	<u>2004-05</u>	<u>2005-06</u>	<u>2006-07</u>	<u>2007-08</u>	<u>2008-09</u>
Total des dépenses en éducation (millions \$)	31,941 1.7	36,625 14.7	39,503 7.9	39,619 0.3	41,154 3.9	42,636 3.6	43,992 3.2	45,328 3.0	46,527 2.6	47,917 3.0	49,389 3.1	50,864 3.0
Commissions scolaires	20,386 0.9	24,005 17.8	24,435 1.8	24,902 1.9	25,852 3.8	26,743 3.4	27,529 2.9	28,277 2.7	28,921 2.3	29,692 2.7	30,520 2.8	31,357 2.7
Collèges/Cégeps	3,456 3.4	3,526 2.0	3,922 11.3	3,660 -6.7	3,795 3.7	3,930 3.6	4,056 3.2	4,208 3.7	4,369 3.8	4,551 4.2	4,744 4.2	4,922 3.8
Universités	6,694 6.3	6,931 3.5	7,818 12.8	7,551 -3.4	7,922 4.9	8,291 4.7	8,659 4.4	9,020 4.2	9,350 3.7	9,711 3.9	10,082 3.8	10,463 3.8
Autres dépenses	1,406 -10.0	2,164 54.0	3,328 53.8	3,507 5.4	3,585 2.2	3,671 2.4	3,748 2.1	3,823 2.0	3,887 1.7	3,963 1.9	4,042 2.0	4,123 2.0
Effectifs scolaires (000)	6,630 -0.5	6,620 -0.2	6,649 0.4	6,677 0.4	6,704 0.4	6,697 -0.1	6,682 -0.2	6,661 -0.3	6,636 -0.4	6,616 -0.3	6,599 -0.3	6,578 -0.3
Commissions scolaires	5,317 -0.6	5,299 -0.3	5,314 0.3	5,330 0.3	5,345 0.3	5,331 -0.3	5,309 -0.4	5,279 -0.6	5,245 -0.7	5,216 -0.6	5,190 -0.5	5,163 -0.5
Collèges/Cégeps	490 1.2	495 1.0	498 0.6	501 0.5	503 0.5	504 0.2	505 0.2	509 0.7	515 1.2	521 1.2	527 1.2	531 0.8
Universités	823 -0.8	826 0.4	837 1.3	847 1.1	856 1.1	861 0.6	868 0.8	873 0.6	877 0.4	880 0.3	882 0.2	884 0.2
Dépenses en éducation par étudiant	4,818 2.2	5,533 14.8	5,941 7.4	5,934 -0.1	6,139 3.5	6,367 3.7	6,584 3.4	6,805 3.4	7,011 3.0	7,242 3.3	7,484 3.3	7,733 3.3
Commissions scolaires	3,834 1.5	4,530 18.2	4,598 1.5	4,672 1.6	4,837 3.5	5,016 3.7	5,185 3.4	5,356 3.3	5,514 3.0	5,693 3.2	5,881 3.3	6,074 3.3
Collèges/Cégeps	7,049 2.2	7,123 1.0	7,875 10.6	7,311 -7.2	7,543 3.2	7,798 3.4	8,035 3.0	8,273 3.0	8,490 2.6	8,737 2.9	8,996 3.0	9,261 3.0
Universités	8,136 7.2	8,387 3.1	9,338 11.3	8,919 -4.5	9,256 3.8	9,625 4.0	9,975 3.6	10,332 3.6	10,664 3.2	11,039 3.5	11,433 3.6	11,839 3.6

À moins d'indication contraire, pour chaque indicateur la première ligne représente le niveau et la seconde, la variation annuelle en pourcentage.

La zone ombragée représente une prévision.

Sources: Le Conference Board du Canada; Statistique Canada.

TABLEAU 5**Dépenses en éducation des gouvernements provinciaux et territoriaux selon le niveau d'enseignement et par étudiant et effectifs scolaires selon le niveau d'enseignement**

	<u>2009-10</u>	<u>2010-11</u>	<u>2011-12</u>	<u>2012-13</u>	<u>2013-14</u>	<u>2014-15</u>	<u>2015-16</u>	<u>2016-17</u>	<u>2017-18</u>	<u>2018-19</u>	<u>2019-20</u>
Total des dépenses en éducation (millions \$)	52,291 2.8	53,695 2.7	55,174 2.8	56,685 2.7	58,253 2.8	59,814 2.7	61,378 2.6	63,050 2.7	64,895 2.9	66,933 3.1	69,129 3.3
Commissions scolaires	32,119 2.4	32,823 2.2	33,572 2.3	34,369 2.4	35,250 2.6	36,208 2.7	37,225 2.8	38,344 3.0	39,679 3.5	41,167 3.7	42,783 3.9
Collèges/Cégeps	5,059 2.8	5,168 2.1	5,266 1.9	5,318 1.0	5,368 0.9	5,415 0.9	5,459 0.8	5,535 1.4	5,673 2.5	5,844 3.0	6,039 3.3
Universités	10,910 4.3	11,422 4.7	11,968 4.8	12,544 4.8	13,093 4.4	13,557 3.5	13,964 3.0	14,343 2.7	14,615 1.9	14,889 1.9	15,165 1.9
Autres dépenses	4,203 1.9	4,283 1.9	4,368 2.0	4,454 2.0	4,542 2.0	4,634 2.0	4,729 2.1	4,827 2.1	4,927 2.1	5,033 2.1	5,141 2.2
Effectifs scolaires (000)	6,544 -0.5	6,501 -0.7	6,458 -0.7	6,417 -0.6	6,380 -0.6	6,341 -0.6	6,299 -0.7	6,267 -0.5	6,254 -0.2	6,253 0.0	6,261 0.1
Commissions scolaires	5,123 -0.8	5,073 -1.0	5,025 -0.9	4,982 -0.9	4,947 -0.7	4,919 -0.6	4,893 -0.5	4,877 -0.3	4,882 0.1	4,897 0.3	4,919 0.5
Collèges/Cégeps	531 -0.1	527 -0.7	522 -1.0	512 -1.9	502 -1.9	492 -2.0	481 -2.1	474 -1.6	471 -0.5	471 -0.1	472 0.2
Universités	890 0.7	901 1.2	912 1.2	923 1.2	931 0.8	930 0.0	925 -0.6	916 -0.9	901 -1.7	885 -1.8	869 -1.8
Dépenses en éducation par étudiant	7,991 3.3	8,260 3.4	8,543 3.4	8,834 3.4	9,131 3.4	9,433 3.3	9,743 3.3	10,061 3.3	10,377 3.1	10,704 3.2	11,042 3.2
Commissions scolaires	6,270 3.2	6,471 3.2	6,682 3.3	6,899 3.3	7,125 3.3	7,361 3.3	7,607 3.3	7,863 3.4	8,128 3.4	8,406 3.4	8,697 3.5
Collèges/Cégeps	9,530 2.9	9,803 2.9	10,090 2.9	10,385 2.9	10,690 2.9	11,008 3.0	11,340 3.0	11,683 3.0	12,039 3.0	12,411 3.1	12,798 3.1
Universités	12,254 3.5	12,678 3.5	13,126 3.5	13,589 3.5	14,071 3.5	14,575 3.6	15,102 3.6	15,650 3.6	16,221 3.6	16,820 3.7	17,447 3.7

À moins d'indication contraire, pour chaque indicateur la première ligne représente le niveau et la seconde, la variation annuelle en pourcentage.

La zone ombragée représente une prévision.

Sources: Le Conference Board du Canada; Statistique Canada.

TABLEAU 6
Population selon le groupe d'âge et le sexe (pourcentage de la population totale) - Canada

	1997-98	1998-99	1999-00	2000-01	2001-02	2002-03	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08	2008-09
Hommes	49.40	49.43	49.43	49.41	49.40	49.41	49.41	49.41	49.41	49.41	49.21	49.09
Femmes	50.35	50.37	50.36	50.36	50.36	50.39	50.40	50.40	50.41	50.41	50.60	50.73
Âgée de 0 à 14	19.91	19.66	19.36	19.05	18.75	18.50	18.25	17.96	17.64	17.32	17.01	16.74
Hommes	10.21	10.08	9.93	9.77	9.62	9.49	9.36	9.22	9.05	8.88	8.73	8.59
Femmes	9.70	9.58	9.43	9.28	9.14	9.01	8.89	8.75	8.59	8.43	8.28	8.15
Âgée de 15 à 24	13.49	13.48	13.49	13.49	13.47	13.43	13.38	13.36	13.37	13.37	13.37	13.35
Hommes	6.90	6.90	6.91	6.91	6.90	6.88	6.85	6.84	6.84	6.84	6.85	6.84
Femmes	6.58	6.58	6.58	6.58	6.57	6.55	6.53	6.52	6.52	6.52	6.53	6.51
Âgée de 25 à 34	15.51	15.02	14.58	14.27	14.10	13.97	13.86	13.77	13.69	13.63	13.61	13.62
Hommes	7.84	7.60	7.38	7.22	7.14	7.07	7.02	6.98	6.95	6.92	6.91	6.91
Femmes	7.67	7.43	7.21	7.05	6.97	6.90	6.83	6.79	6.75	6.72	6.70	6.71
Âgée de 35 à 44	17.00	17.18	17.24	17.21	17.07	16.81	16.50	16.18	15.86	15.52	15.16	14.75
Hommes	8.51	8.61	8.65	8.64	8.58	8.45	8.29	8.14	7.98	7.82	7.44	7.10
Femmes	8.49	8.57	8.59	8.56	8.49	8.36	8.20	8.04	7.87	7.70	7.72	7.65
Âgée de 45 à 54	13.08	13.42	13.77	14.14	14.44	14.61	14.82	15.05	15.28	15.52	15.71	15.88
Hommes	6.53	6.69	6.87	7.05	7.20	7.29	7.39	7.50	7.62	7.74	7.84	7.94
Femmes	6.55	6.72	6.90	7.09	7.24	7.33	7.43	7.54	7.66	7.77	7.86	7.94
Âgée de 55 à 64	8.60	8.75	8.93	9.12	9.36	9.80	10.20	10.56	10.92	11.26	11.58	11.88
Hommes	4.24	4.31	4.40	4.49	4.61	4.82	5.02	5.20	5.37	5.54	5.70	5.84
Femmes	4.36	4.44	4.53	4.63	4.75	4.98	5.18	5.37	5.55	5.72	5.88	6.04
Âgée de 65 à 74	7.02	7.02	6.98	6.93	6.89	6.87	6.86	6.87	6.89	6.93	7.01	7.15
Hommes	3.24	3.26	3.26	3.25	3.24	3.24	3.24	3.25	3.26	3.29	3.32	3.39
Femmes	3.78	3.76	3.72	3.68	3.65	3.63	3.62	3.62	3.62	3.65	3.69	3.76
Âgée de 75 à 84	3.96	4.05	4.14	4.22	4.30	4.38	4.46	4.52	4.55	4.58	4.59	4.60
Hommes	1.57	1.61	1.65	1.68	1.72	1.76	1.80	1.84	1.87	1.89	1.91	1.93
Femmes	2.39	2.45	2.49	2.54	2.58	2.62	2.66	2.68	2.69	2.69	2.68	2.67
Âgée de 85 et plus	1.19	1.23	1.29	1.34	1.38	1.43	1.48	1.53	1.61	1.69	1.77	1.84
Hommes	0.36	0.37	0.39	0.40	0.41	0.42	0.43	0.44	0.46	0.49	0.51	0.53
Femmes	0.83	0.86	0.90	0.94	0.98	1.02	1.05	1.09	1.15	1.21	1.26	1.31
Âgée de 65 et plus	12.17	12.30	12.40	12.50	12.58	12.68	12.80	12.92	13.05	13.20	13.37	13.59
Hommes	5.17	5.24	5.29	5.33	5.37	5.42	5.47	5.53	5.59	5.66	5.75	5.86
Femmes	7.00	7.07	7.11	7.16	7.21	7.27	7.33	7.39	7.46	7.54	7.62	7.73

À moins d'indication contraire, pour chaque indicateur la première ligne représente le niveau et la seconde, la variation annuelle en pourcentage.

La zone ombragée représente une prévision.

Sources: Le Conference Board du Canada; Statistique Canada.

TABLEAU 6
Population selon le groupe d'âge et le sexe (pourcentage de la population totale) - Canada

	<u>2009-10</u>	<u>2010-11</u>	<u>2011-12</u>	<u>2012-13</u>	<u>2013-14</u>	<u>2014-15</u>	<u>2015-16</u>	<u>2016-17</u>	<u>2017-18</u>	<u>2018-19</u>	<u>2019-20</u>
Hommes	48.99	48.94	48.93	48.97	49.02	49.08	49.15	49.22	49.31	49.41	49.51
Femmes	50.82	50.87	50.88	50.84	50.79	50.73	50.66	50.59	50.50	50.39	50.29
Âgée de 0 à 14	16.50	16.28	16.07	15.94	15.85	15.79	15.75	15.70	15.66	15.63	15.60
Hommes	8.47	8.35	8.25	8.18	8.14	8.10	8.08	8.06	8.04	8.02	8.01
Femmes	8.03	7.92	7.82	7.76	7.71	7.68	7.66	7.64	7.62	7.60	7.59
Âgée de 15 à 24	13.30	13.23	13.16	13.04	12.89	12.69	12.43	12.19	11.96	11.75	11.57
Hommes	6.81	6.78	6.74	6.68	6.60	6.50	6.37	6.24	6.12	6.02	5.92
Femmes	6.49	6.46	6.43	6.36	6.29	6.19	6.07	5.95	5.83	5.73	5.64
Âgée de 25 à 34	13.64	13.63	13.62	13.60	13.58	13.58	13.60	13.62	13.64	13.64	13.61
Hommes	6.92	6.92	6.92	6.90	6.89	6.89	6.90	6.91	6.92	6.91	6.90
Femmes	6.72	6.71	6.71	6.70	6.69	6.69	6.70	6.71	6.72	6.72	6.71
Âgée de 35 à 44	14.37	14.08	13.91	13.81	13.73	13.67	13.63	13.59	13.60	13.62	13.66
Hommes	6.81	6.61	6.52	6.50	6.51	6.54	6.58	6.62	6.70	6.81	6.93
Femmes	7.56	7.47	7.39	7.31	7.22	7.14	7.05	6.97	6.89	6.81	6.73
Âgée de 45 à 54	15.98	15.98	15.88	15.67	15.41	15.15	14.88	14.59	14.28	13.94	13.61
Hommes	8.00	8.01	7.96	7.86	7.74	7.61	7.48	7.34	7.19	7.02	6.86
Femmes	7.98	7.97	7.91	7.80	7.67	7.54	7.39	7.25	7.09	6.92	6.76
Âgée de 55 à 64	12.22	12.57	12.86	13.03	13.23	13.45	13.67	13.89	14.06	14.23	14.33
Hommes	6.01	6.18	6.33	6.41	6.52	6.63	6.74	6.85	6.95	7.04	7.10
Femmes	6.21	6.39	6.53	6.62	6.72	6.82	6.93	7.03	7.12	7.19	7.23
Âgée de 65 à 74	7.32	7.50	7.73	8.10	8.45	8.76	9.06	9.35	9.62	9.88	10.16
Hommes	3.48	3.56	3.67	3.85	4.02	4.17	4.32	4.46	4.60	4.72	4.86
Femmes	3.85	3.94	4.05	4.25	4.42	4.58	4.74	4.88	5.02	5.16	5.30
Âgée de 75 à 84	4.59	4.58	4.57	4.57	4.58	4.61	4.64	4.69	4.76	4.88	5.01
Hommes	1.94	1.95	1.96	1.97	1.98	2.00	2.02	2.04	2.08	2.14	2.21
Femmes	2.64	2.63	2.61	2.60	2.60	2.61	2.62	2.64	2.68	2.74	2.81
Âgée de 85 et plus	1.90	1.96	2.01	2.05	2.09	2.12	2.16	2.19	2.22	2.24	2.25
Hommes	0.55	0.57	0.59	0.61	0.63	0.65	0.67	0.68	0.70	0.72	0.73
Femmes	1.35	1.38	1.42	1.44	1.46	1.48	1.49	1.51	1.52	1.52	1.52
Âgée de 65 et plus	13.81	14.03	14.31	14.72	15.12	15.49	15.86	16.23	16.60	17.00	17.43
Hommes	5.97	6.09	6.23	6.43	6.63	6.82	7.00	7.19	7.38	7.58	7.79
Femmes	7.84	7.95	8.08	8.29	8.49	8.67	8.85	9.03	9.22	9.42	9.63

À moins d'indication contraire, pour chaque indicateur la première ligne représente le niveau et la seconde, la variation annuelle en pourcentage.

La zone ombragée représente une prévision.

Sources: Le Conference Board du Canada; Statistique Canada.

Le Conference Board du Canada
Pour y voir clair



255, chemin Smyth, Ottawa (Ont.) K1H 8M7 Canada
Tél. (613) 526-3280 • Téléc. (613) 526-4857 • Ligne-info 1-866-711-2262

www.conferenceboard.ca